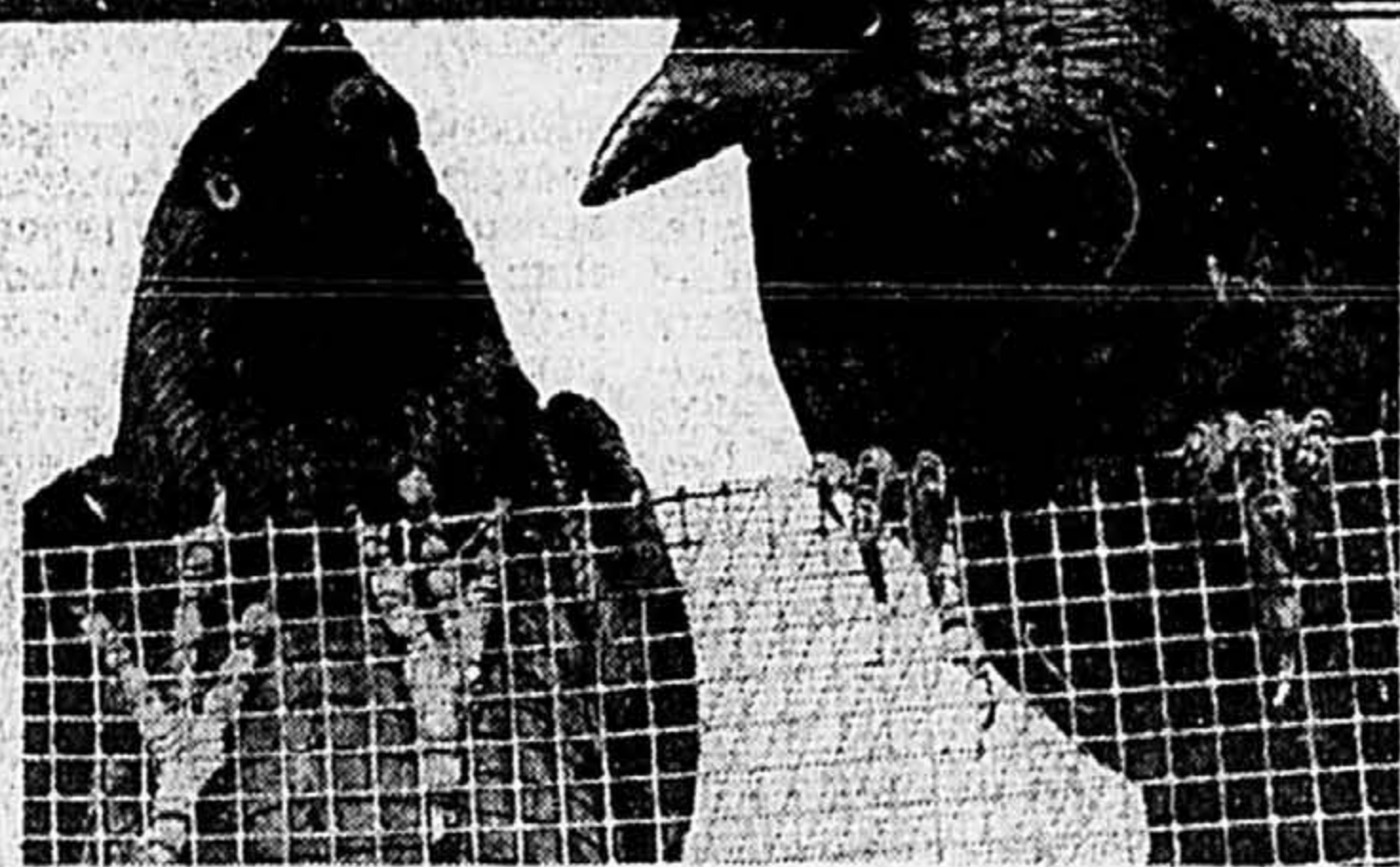


A TIRE-D'AILE



L'affaire des «choucas», cinq ans plus tard

PIERRE GINGRAS



En février 1985, l'affaire fait la manchette de *La Presse*. Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche décidait de séquestrer une cinquantaine de choucas qui, ayant traversé l'Atlantique en bateau, étaient arrivés à Port-Cartier l'automne précédent.

Le gouvernement alléguait que le corvidé menaçait de se propager à travers l'Amérique du Nord, mettant du même coup nos cultures céréalières en péril. On décida de capturer les oiseaux en les endormant à l'aide de grains imprégnés d'une drogue, mais un dosage excessif du soporifique les tua presque tous. Cinq rescapés, finalement pris au filet, partirent en captivité au jardin zoologique de Québec.

Mais cinq ans plus tard, avec le recul, on peut se demander si la décision du ministère était fondée.

Le choucas des tours, de son vrai nom, est un oiseau noir à la nuque et aux joues grisâtres, légèrement plus petit que la corneille. Réputé pour son «intelligence», ce corvidé est grégaire, se nourrit de tout ce qui lui tombe dans le bec, et sait s'adapter aux situations difficiles. En Europe, il vit surtout en milieu agricole. Il est en expansion, dit-on, et on en a vu des spécimens disséminés sur la côte des États-Unis, dans les Maritimes, ainsi qu'aux îles Saint-Pierre et Michelon, probablement des oiseaux égarés dans des tempêtes, comme cela se produit souvent. Mais en 1985, l'apparition d'un groupe important de choucas sur le continent américain était sans précédent.

Les détails du voyage transocéanique des choucas de Port-Cartier ne furent connus que deux ou trois ans après la suppression de leur colonie. Alors que le navire passait au large de l'Angleterre, en route vers la Côte nord, une centaine de choucas, manifestement perdus et épuisés, s'étaient posés sur le pont du navire. Quelques jours plus tard, ce refuge mobile leur ouvrit les rivages du Nouveau-Monde. À l'époque, le gouvernement avait affirmé que les oiseaux avaient voyagé à fond de cale, ce qui suggérait une importation volontaire.

Selon Michel Lepage, un des biologistes officiels qui préconisèrent la capture des oiseaux, cette initiative s'imposait dans les circonstances. Il précise qu'après avoir constaté la présence des oiseaux autour des élévateurs à grain de Port-Cartier, le ministère a mis deux jours pour arrêter sa décision.

«La documentation scientifique les décrivait comme aptes à une prompt adaptation à un nouvel environnement, ex-

plique M. Lepage. Une concentration de choucas pouvait entraîner une explosion démographique éventuellement nuisible à l'agriculture. Nous ne voulions pas en courir le risque.»

De plus, les choucas s'étant installés dans le secteur des élévateurs à grain pour trouver leur pitance, on envisageait que l'espèce envahisse les installations portuaires à la manière des pigeons. Par contre, la limitation de leur présence à cet endroit permettait une capture peu coûteuse. On y procéda donc rapidement.

Directeur de la Fédération québécoise des groupes d'ornithologues, Normand David réprouve cette décision en considérant comme naturelle l'apparition de cet oiseau chez nous. Le naturaliste soutient que les migrations accidentelles entre des continents sont presque inévitables, et il trouve injustifiable l'intervention de l'homme dans ce processus de colonisation. Selon M. David, la concentration des 50 choucas de Port-Cartier ne prouvait pas l'existence d'une menace d'explosion démographique.

Il suggère que dans la logique gouvernementale, il faudrait s'en prendre aussi au traquet moiteux, qui arrive chez nous d'Europe septentrionale, à la mouette rieuse, au héron garde-boeuf, ou encore au puffin des Anglais qui niche déjà à Terre-Neuve et en Nouvelle-Angleterre. «Il est illusoire, dit l'ornithologue, de prétendre faire de l'Amérique un territoire aseptisé, fermé aux espèces étrangères.»

Le biologiste Michel Lepage admet d'ailleurs que le choucas est voué à se présenter de plus en plus souvent sur la côte américaine et que l'étendue du territoire rend inconcevable la capture de ces «immigrants». Le cas de Port-Cartier reste donc un phénomène unique.

D'autres ornithologues jugent que les choucas de notre Côte nord ont plus simplement été victimes du «syndrome de l'oiseau noir». Si leurs plumes avaient eu les couleurs de l'arc-en-ciel, jamais le Ministère n'aurait agi de la sorte! assurent-ils.

Et qu'est-il advenu des choucas capturés? L'histoire, hélas, en est plus triste encore, et si le gouvernement a, opportunément ou non, invoqué l'intérêt public pour justifier sa conduite, tel n'a pas été le cas du Jardin zoologique de Québec, à Charlesbourg.

Les choucas survivants de Port-Cartier parvinrent au zoo le 22 février 85. L'un d'eux mourut un peu plus tard et la direction du zoo, alléguant le manque d'espace, ordonna l'exécution des quatre derniers le 11 septembre 1987. Ainsi disparurent les héros d'une aventure d'immigration dont la nature justifiait certes davantage une mise en évidence qu'une navrante conclusion.

Des chercheurs s'attaquent à «Alzheimer» par le biais d'une protéine omniprésente chez le malade

MALCOLM RITTER
de Associated Press
NEW YORK

Une protéine, qui s'accumule dans le cerveau des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, se retrouve également dans l'épiderme et dans les intestins des malades: une découverte qui pourrait faciliter et améliorer le diagnostic et le traitement de cette terrible maladie dégénérative.

Si ces dépôts protéiniques proviennent d'une substance circulant dans le sang, on pourrait un jour combattre la maladie en trouvant le moyen d'empêcher ces dépôts d'envahir le cerveau, explique Dennis Selkoe, co-directeur du Centre des maladies neurologiques de Brigham et de l'Hôpital pour femmes de Boston, dans le magazine britannique *Nature*.

Les travaux menés par Dennis Selkoe — qui est aussi professeur de neurologie à la faculté de médecine de Harvard — et ses collègues Catharine Joachim et Hiroshi Mori, pourraient par ailleurs permettre un jour de poser le diagnostic de la maladie d'Alzheimer par simple prélèvement de peau.

David Drachman, président du conseil médical et scientifique de l'Association Alzheimer, estime que ces travaux constituent «une avancée très importante» dans la connaissance de cette protéine spécifique: l'amyloïde.

Toutefois, souligne-t-il, l'article n'apporte pas la preuve formelle que les dépôts d'amyloïde proviennent d'une substance circulant dans le sang et il ne prouve



Les policiers sont souvent sollicités pour retrouver des victimes de la maladie d'Alzheimer qui ont oublié leur adresse.

pas non plus que l'amyloïde joue un rôle dans l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

Par ailleurs, poursuit-il, il semble, d'après l'article, que le pré-

lèvement et l'analyse d'échantillons de peau ne soient pas fiables pour établir un diagnostic. Toutefois, il pourrait être possible d'améliorer cette fiabilité.

La maladie d'Alzheimer attaque le cerveau et provoque des troubles graves de la mémoire, de l'élocution, de la pensée et du comportement. Il n'existe aucun traitement ni examen susceptibles d'aider les médecins à établir leur diagnostic chez un malade vivant.

On sait que des plaques partiellement composées d'amyloïde se forment sur certaines régions cérébrales, mais on ignore si ces plaques provoquent la maladie ou si elles n'en sont qu'une manifestation.

Il arrive que le cerveau de certains malades contienne des dépôts d'amyloïde pure et les travaux de Dennis Selkoe et de son équipe montrent que l'on retrouve également ce type de dépôts dans d'autres tissus.

Huit des 11 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer suivies par le Dr Selkoe présentaient des dépôts d'amyloïde sur la peau, dans les tissus sous-cutanés ou dans les intestins. Deux autres patients semblaient présenter les mêmes manifestations.

Dans l'échantillon de contrôle, trois personnes saines sur 26 étaient porteuses de ces mêmes dépôts, le cas de deux autres étant douteux.

Les trois personnes saines présentant des dépôts d'amyloïde ont 77 ans ou plus et Dennis Selkoe note que les personnes âgées peuvent en effet présenter cette manifestation sans être atteintes de la maladie.

Pour Peter Davies, de la faculté de médecine Albert-Einstein de New York, l'article publié dans *Nature* est intéressant mais «il est très difficile de savoir ce qu'il signifie vraiment».

Le ronflement occasionne des problèmes conjugaux

d'après Associated Press

Près de 20 p. cent de la population, plus souvent des hommes et des personnes âgées, ronflent. Près de 40 décibels, soit le bruit d'une voiture, pour un ronflement léger, 70 décibels soit le bruit d'un camion, pour un ronflement sévère, le fleau est pour le moins sonore. On comprend qu'il puisse conduire à faire chambre à part.

Pourrait des traitements existent, qui peuvent aussi préserver d'une maladie sérieuse, l'apnée du sommeil, expliquent les spécialistes.

Le ronflement est un bruit involontaire lors de l'inspiration qui résulte de la vibration de certains tissus des voies aériennes supérieures. Accusé principal: le voile du palais qui bat contre la paroi postérieure de

la gorge, comme une voile qui claque au vent.

De nombreux facteurs favorisent le ronflement. Certains sont morphologiques, comme un voile du palais long ou épais, des grosses amygdales, une déviation de la cloison nasale ou une obésité: 54 p. cent des obèses ronflent. D'autres sont d'origine extérieure: sommeil profond provoqué par les somnifères (notamment les benzodiazépines), alcool qui épaissit le voile du palais.

Ça se guérit

La lutte contre ces facteurs favorables constitue la base du traitement. Se méfier donc des airs secs et chauds et bannir les climatiseurs qui irritent la gorge. En revanche, les nombreux gadgets proposés (mentonnières, réveils électroniques...) sont en général peu efficaces, souligne-t-on. En fait, seul le traitement postural, qui consiste à

obliger le ronfleur à dormir sur le ventre, est vraiment efficace. On peut tenter d'obtenir cette position par réflexe conditionné en touchant toujours la même partie du corps (épaule, bras) du ronfleur. Des traitements chirurgicaux, visant à corriger les anomalies morphologiques, sont aussi proposés. D'après les experts, l'uvulo-pharyngoplastie par exemple, qui diminue le voile du palais, donne des résultats satisfaisants.

Dans certains cas, l'atténuation du ronflement est impérative. Car cette gêne à la respiration normale pendant le sommeil entraîne une asphyxie chronique qui peut faire craindre un problème grave: l'apnée du sommeil. Ces arrêts respiratoires d'une quarantaine de secondes désorganisent le sommeil et peuvent à terme favoriser une insuffisance cardiaque. Un sommeil agité avec changement fréquent de position et réveils nocturnes en sont les signes précurseurs. Ils doivent conduire à consulter.

Plus de 1 million et demi de personnes en Amérique du Nord, dont 3000 au Québec, portent des stomies

Presse Canadienne
QUÉBEC

Grâce aux dérivations intestinales ou urinaires, connues sous le nom de stomies et pratiquées depuis le début des années 60, les personnes atteintes de cancer ou d'autres maladies graves de l'intestin et des voies urinaires n'ont plus cette seule perspective d'une mort lente et inéluctable.

Selon le Dr Yves Fradet, urologue de l'Hôtel-Dieu de Québec, plus de 1,5 million de personnes en Amérique du Nord sont porteuses de stomies, dont environ 3000 au Québec seulement. Ce sont là autant de gens qui peuvent mener une vie relativement normale grâce à la mise au point de ces techniques chirurgicales, sans compter toutes les personnes qui ont pu survivre à une maladie intestinale grave, en bénéficiant d'une dérivation temporaire.

Quand l'intestin ne peut plus assumer ses fonctions de vidange par les voies naturelles, on prend l'extrémité de l'intestin restant et on le sort sur un côté du ventre, auquel on installe un sac pour recueillir les selles. Le même principe est également appliqué pour les dérivations urinaires.

Évidemment, dit le Dr Fradet, il n'est réjouissant pour personne d'envisager la vie avec le port d'une stomie, pas plus d'ailleurs qu'avec n'importe quelle autre amputation, qu'il s'agisse d'un bras, d'une jambe, d'un sein, de la vessie ou d'une partie de l'intestin.

M. Serge Latouche, stomothérapeute de l'Hôtel-Dieu de Québec, est lui-même porteur d'une stomie depuis 22 ans, étant d'ailleurs un des premiers stomisés au Canada à devenir stomothérapeute.

Il faut reconnaître, dit M. Latouche, que l'intervention chirurgicale met souvent fin à de longues souffrances. Il a lui-même vécu une vie d'enfer pendant plus de six ans avant l'intervention.

Atteint de polyposse familiale, M. Latouche savait que ses enfants avaient une chance sur deux d'être également atteints. Il a eu deux filles et, manque de chance, toutes deux furent atteintes, l'une à l'âge de 12 ans et l'autre à neuf ans. Mais grâce aux développements de la chirurgie, elles n'ont été porteuses d'une stomie que pendant quelques mois.

Le plus difficile, explique M. Latouche, c'est l'impact psychologique d'une telle transformation corporelle. On a peur de se sentir différent, à part des autres.

Fort heureusement, plusieurs hôpitaux dont l'Hôtel-Dieu de Québec, offrent maintenant des services d'aide et de soins, tant physiques que psychologiques, aux porteurs de stomies.

Les causes

Quelles maladies peuvent conduire au port d'une stomie? En Amérique du Nord, les cancers du colon et du rectum, qui viennent au deuxième rang quant à leur fréquence, ainsi que le cancer de la vessie, en sont les principales causes, alors que le traitement exige souvent l'ablation de ces organes.

Certaines maladies héréditaires, comme la polyposse familiale, ou des maladies inflammatoires de l'intestin, sont également responsables d'une bonne part des stomies, sans oublier les causes traumatiques, accidents de voiture ou autres, qui peuvent nécessiter à l'occasion ce type de chirurgie.

Certes, dit M. Latouche, la si-

tuation de stomie n'est jamais facile à accepter. Elle constitue un handicap à surmonter, mais nous avons au moins la chance, dit-il, de vivre à une époque où la science et la technologie contribuent grandement à amoindrir les désagréments d'une dérivation intestinale ou urinaire.

D'une part, les appareils collecteurs s'améliorent constamment et les connaissances acquises, notamment dans le domaine de l'alimentation, permettent d'éviter certains problèmes, qui ont souvent fait le malheur des premiers stomisés.

Cancer de la vessie

Âgé de 74 ans, M. Rosaire Beauvais, de Sainte-Foy, ex-vice-président au marketing de la maison Dominion Corset, se remet lentement d'une longue intervention chirurgicale qu'il a subie récemment pour un cancer de la vessie, et qui fait maintenant de lui un porteur d'une dérivation urinaire, appelée conduit iléal dans le jargon médical.

Le cancer de la vessie, explique le Dr Yves Fradet, urologue de l'Hôtel-Dieu de Québec qui a pratiqué l'intervention, est le cinquième en fréquence chez l'homme. Il est moins fréquent chez la femme, soit une femme pour trois hommes.

On lui connaît certains facteurs de risque, comme le travail en aluminerie, le tabagisme et le manipulation de colorants (les coiffeurs, par exemple).

Environ 80 p. cent des personnes qui développent un cancer de la vessie n'avaient pas manifesté de symptômes antérieurs, mais ce ne fut pas le cas de M. Beauvais. En effet, il était traité depuis huit ans pour des tumeurs récidivantes de la vessie. Ces tumeurs ne

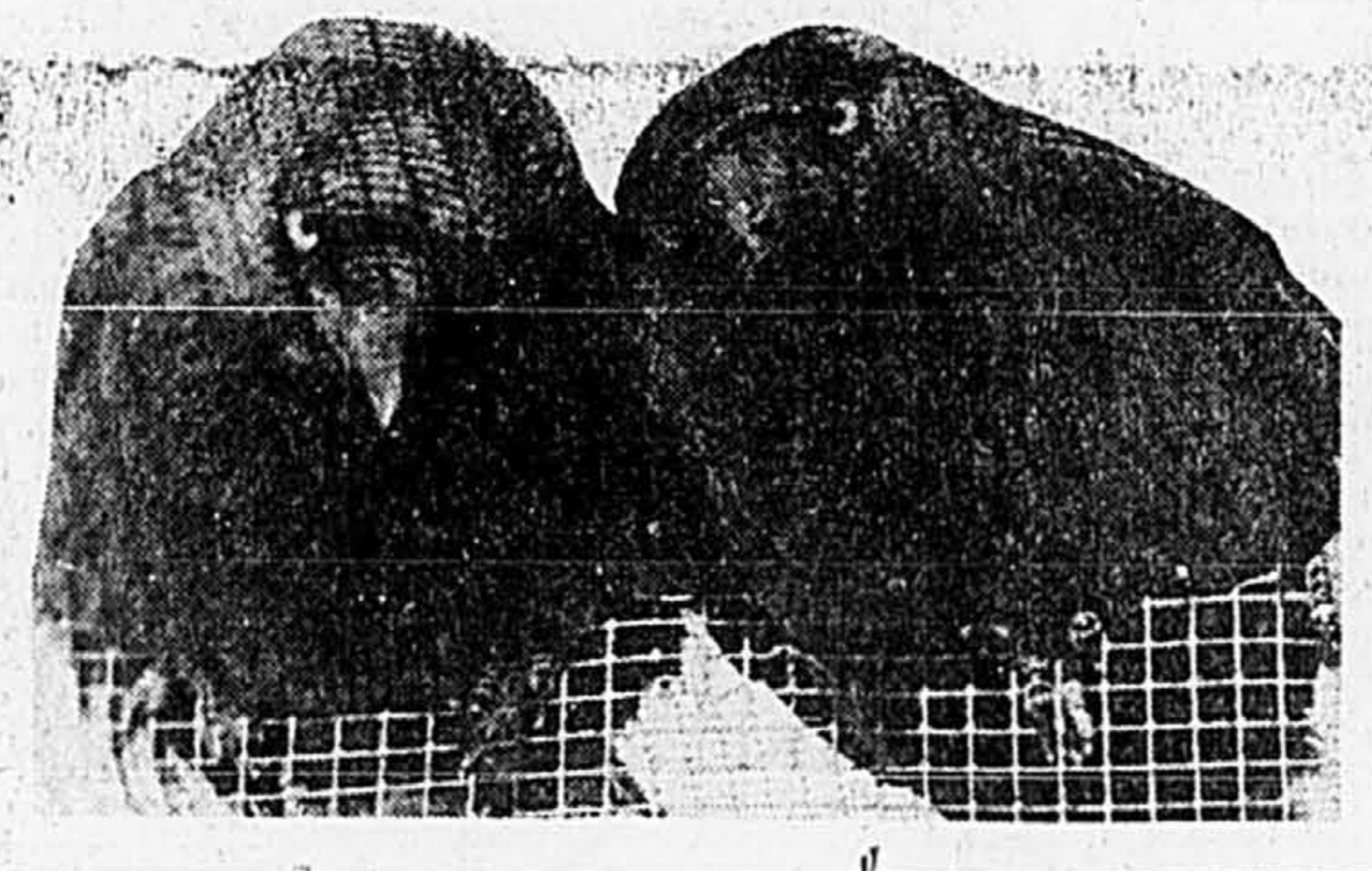
sont pas cancéreuses à proprement parler, dit le Dr Fradet, mais on sait que dans 15 p. cent des cas, elles ont tendance à se transformer en tumeurs malignes.

Depuis l'apparition de la maladie, M. Beauvais a été opéré plus d'une quinzaine de fois par voie transurétrale (par les voies naturelles) pour exciser ces tumeurs. Mais il y a quelques semaines, une biopsie a révélé la formation cancéreuse. Il a alors fallu faire l'ablation de la vessie, de la prostate et de l'urètre, la voie habituelle de prolifération du cancer de la vessie.

L'urètre devant être enlevé, c'est pourquoi il faut, au cours de la même intervention, procéder à une dérivation urinaire, ce qui explique que l'intervention soit longue, soit de quatre à cinq heures, quand il n'y a pas de complications particulières.

Quand la prolifération du cancer n'oblige pas à réséquer l'urètre, explique le Dr Fradet, il est possible de fabriquer une nouvelle vessie avec une partie d'intestin, de sorte que l'évacuation de l'urine peut se faire par les voies naturelles.

Pour réaliser ce conduit iléal, le chirurgien prélève un segment de l'iléon (une partie du petit intestin), auquel il vient brancher les deux conduits urinaires venant de la vessie. Puis il porte ce segment de l'iléon sur le côté droit de l'abdomen où sera placé un sac collecteur. On pourrait toujours, explique le chirurgien, porter les deux uretères directement à la peau, ce que l'on fait d'ailleurs dans certains cas où l'on ne peut faire autrement, mais le diamètre des uretères étant très petit, ces conduits ont tendance à se stenoser (se rétrécir) et à s'obstruer.



Éditorial

Les tribulations des communistes en Chine

A l'époque, la répression de la place Tiananmen semblait se justifier aux yeux des dirigeants communistes chinois. Cet épisode pénible devait leur permettre de rester au pouvoir et de diriger les réformes économiques selon leurs principes idéologiques. Sans la direction du parti, les transformations de la société chinoise risquaient de plonger le pays dans l'anarchie politique, estimaient-ils.



Moins d'une année plus tard, les communistes chinois doivent se demander s'ils n'ont pas mal calculé leur coup.

Il y a d'abord eu la révolution roumaine. Avec Timisoara, les Chinois ont pu constater que, même dans un pays fortement noyauté par le parti communiste et par des forces de sécurité impitoyables, la répression peut soudain se retourner contre ses auteurs. M. Deng Xiaoping et ses collègues s'en doutaient, du reste, car ils n'ont commencé la répression qu'une fois que l'armée qui est habituellement cantonnée à Beijing eut été remplacée par une armée qui n'entretenait pas de relations avec la population locale.

En affirmant par la force armée que le parti communiste exerce le monopole du pouvoir en Chine, les dirigeants se sont privés du dialogue avec ceux qui recherchent les mêmes objec-

tifs économiques qu'eux, mais qui ont une conception différente du système politique. Ce refus du dialogue les met dans la situation inconfortable de devoir libéraliser une économie en utilisant des méthodes dirigistes et centralisatrices.

Aussi longtemps que l'Union soviétique continuait, elle aussi, à suivre la doctrine de la primauté du parti communiste, les Chinois pouvaient dire que les deux pays avaient des systèmes politiques semblables malgré l'absence de démocratisation en Chine. Or, la décision du comité central du parti communiste soviétique d'abandonner sa prétention à un rôle constitutionnel creuse un fossé entre les deux pays.

L'Union soviétique a enfin trouvé le moyen de faire participer les « sans parti » aux postes-clés de l'État et de l'administration. Pour un pays qui ploie sous l'accumulation de 70 ans d'erreurs dogmatiques, cet apport de talents nouveaux à la gestion et à la politique est sans prix. Mais il y a mieux: la possibilité de former de nouveaux partis qui rivaliseront avec le parti communiste transformera ce dernier de l'oligarchie semi-héréditaire qu'il était en une organisation qui doit se montrer utile ou disparaître.

Il est certain que les dirigeants du parti communiste chinois ne peuvent pas suivre l'exemple des camarades soviétiques, moins d'un an après Tiananmen, sans indiquer qu'ils comptent simplement abandonner le pouvoir. Même si l'autorité du parti pourrait encore être maintenue contre une opposition mal or-

ganisée, celle de l'équipe dirigeante s'effondrerait devant la pression de jeunes communistes qui sont acquis aux idées du libéralisme économique et politique.

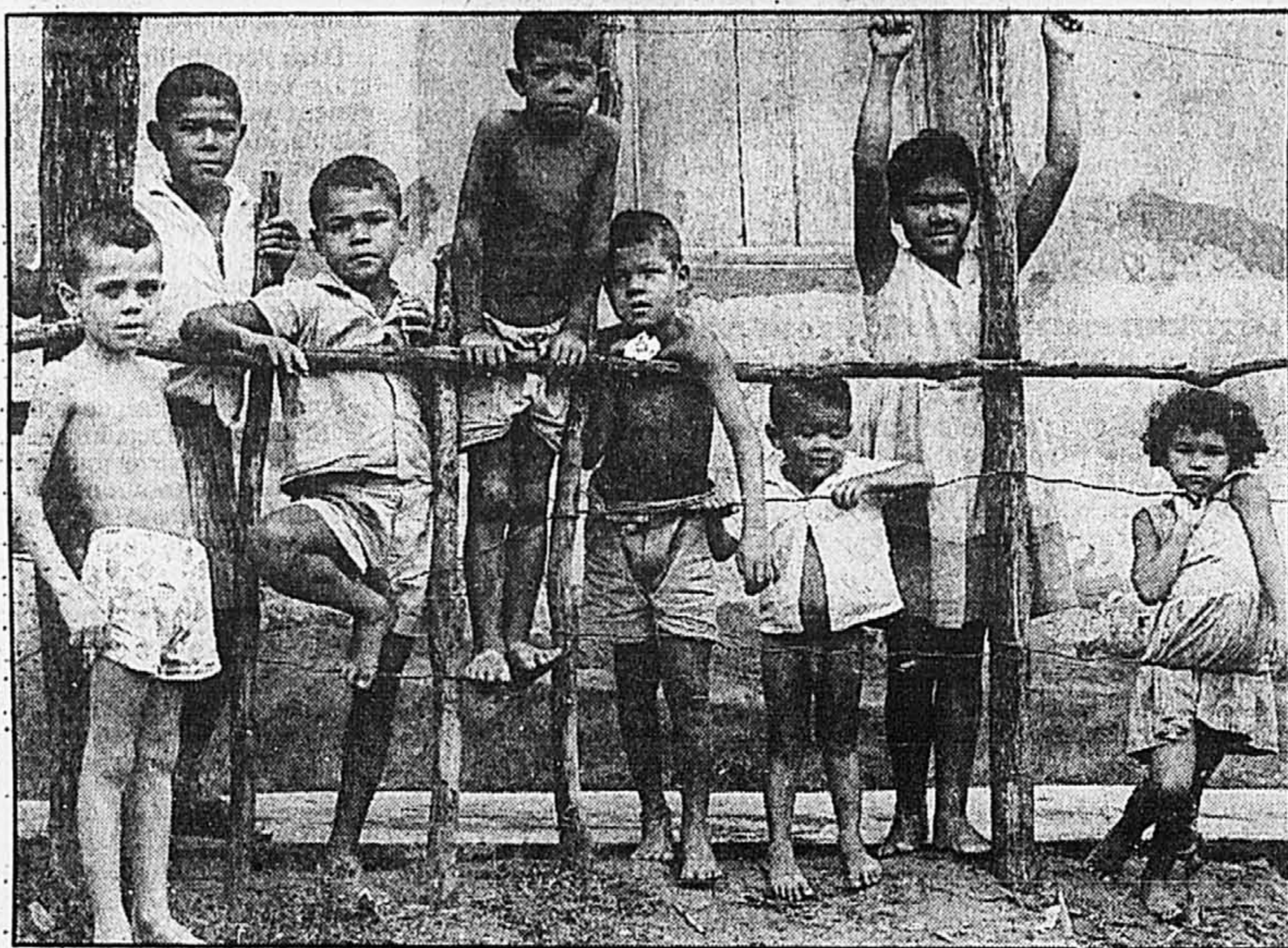
L'exclusivité du pouvoir politique dont jouit le parti communiste ressemble de plus en plus à une exclusivité en faveur de la gérontocratie qui entoure M. Deng. Tout cela rappelle tristement les dernières années de l'époque de Mao Zedong ou de Leonid Brejnev en Union soviétique.

Inutile de dire que cette sclérose politique n'aide pas la Chine à affronter les problèmes de l'industrialisation qu'elle commence à rencontrer. Il ne faut pas discréditer l'œuvre de M. Deng. En dix ans sa politique a permis aux Chinois de bien se nourrir et de s'intéresser à autre chose qu'à des biens de première nécessité. Lors de l'étape suivante — celle de l'industrialisation — la Chine doit faire face aux problèmes de l'inflation et du chômage. Maîtriser ces dangers est déjà une tâche difficile dans une société dont les structures sont ouvertes. Elle est vraisemblablement impossible quand les structures sociales sont fermées et fortement hiérarchisées.

Les dirigeants chinois doivent regarder avec beaucoup d'appréhension les efforts de démocratisation chez leur voisin soviétique. Ces efforts ne peuvent qu'inspirer une opposition silencieuse qui sait que l'autoritarisme ne peut pas durer éternellement.

Frédéric WAGNIÈRE

La boîte aux lettres



Enfants d'un quartier pauvre de Recife, au Brésil.

PHOTOTHÈQUE La Presse

Oui, on meurt de faim mais aussi de sous-alimentation chronique

Deux lecteurs commentent ici l'article de Marcel Adam, « Quand un tiers-mondiste vient dire des contre-vérités sur la faim dans le monde », publié le samedi 3 février.

Une distinction fondamentale s'impose à la suite de l'éditorial de Marcel Adam qui minimise le problème de la faim dans le monde. L'auteur qu'il cite en abondance, M. Jean-François Revel, semble ignorer totalement que la famine n'est pas le principal problème.

La famine prend bien un million ou deux de vies, selon les années, mais la sous-alimentation chronique en prend dix fois plus, et il n'en parle pas. Les principales victimes de la faim chronique sont les enfants, car un enfant mal nourri peut succomber d'un rhume dégénéré en pneumonie, ou d'une simple rougeole. De l'eau contaminée pourra causer la diarrhée, la déshydratation et la mort. Selon l'UNICEF, le nombre annuel de décès par la rougeole et autres maladies respiratoires est de 4,2 millions. Par la diarrhée: 4 millions. Et on ne parle ici que les enfants de moins de 5 ans!

Les 800 millions de personnes qui sont sous-alimentées ne meurent pas toutes, mais leur état physique et leurs capacités en sont profondément affectés. Le socialisme est-il plus responsable de la faim que le capitalisme? Il faudrait voir. On sait du moins que depuis 1960, plus de 50 pays ont abaissé leur taux

de mortalité infantile sous le seuil de 50. (Les experts considèrent que, dans un pays, lorsque moins de 50 enfants sur mille meurent avant leur premier anniversaire, ce pays a éliminé la faim.)

Les idéologies politiques des quelque 50 pays ayant éliminé la faim sont diverses. Par exemple: Corée du Nord et Corée du Sud, Venezuela, Chine, Chili, Cuba, Sri Lanka, Panama. Les revenus par capita de ces pays aussi sont très divers.

Selon l'UNICEF, ce qui compte plus que l'idéologie, et plus que les revenus, pour assurer le bien-être des enfants, c'est l'engagement des chefs d'État. D'où l'importance du Sommet pour les enfants aux Nations unies en septembre prochain... Sommet dont le Canada est un des six pays coorganisateur.

Pamela Walden LANDRY
professeure de biologie
Collège Marie-Victorin

Au Brésil, 80 enfants sur 1 000 meurent avant l'âge adulte

J'irai plus loin que vous, monsieur Adam: le nombre de ceux qui « meurent de faim » par année ne dépasse peut-être pas 100 000 personnes.

Ceci pour la bonne raison (que beaucoup ne semblent pas voir) que personne ne meurt réellement de faim, ou presque. Par contre, la faim est le véhicule

mortel d'un nombre de plus en plus grand de personnes. Est-ce que les nombreuses personnes mortes sur les convois lors des déplacements massifs de population, en Éthiopie, ont succombé à la faim ou aux « difficultés du voyage »?

Il est important de comprendre que la mort par inanition est une mort par manque de ressources, mais que, à un stade antérieur, ce manque de ressources crée une faiblesse qui ouvre toute grande les portes du corps aux maladies mortelles. Une maladie comme le diabète peut devenir mortelle accompagnée de malnutrition.

Au Brésil, 80 enfants sur 1 000 meurent avant l'âge adulte. On connaît ce chiffre parce que, malgré tout, des registres civils sont tenus. On y inscrit: Né le... mort le... de «doença de criança» (maladie d'enfant). Les pauvres ne peuvent pas faire autopsier leurs morts. Comment expliquer la différence entre ce taux et celui du Canada si ce n'est par la malnutrition?

Toujours au Brésil, dans certaines régions, l'espérance de vie est de 57 ans comparée à 77 ans au Canada. Que voir dans cette nouvelle différence? Non ils ne sont pas morts de faim. Mais les carences dans leur alimentation leur a quand même fait perdre 20 ans de vie.

Donc, si la faim ne tue pas directement 50 millions de personnes, elle aide, je crois, à en tuer beaucoup plus.

Normand ROY
Longueuil

Rénover un taudis à Montréal? Pas payant...

Monsieur Jean Doré,
maître de Montréal

En mars 1988, ma femme et moi achetons un « taudis » à l'abandon dans le centre-sud de Montréal. Choix sentimental, désir d'embellir ou de préserver une partie amochée de notre ville, nous achetons l'édifice à prix d'or (pour l'ex-proprétaire!), soit 33 000 \$.

Après de nombreux mois de négociations avec les différents paliers de « Permis et inspection » (puisqu'il s'agissait d'un

« taudis » historique « macro-ventorié »), un permis nous est enfin accordé pour une rénovation complète.

Cinq mois de dur labeur plus tard, soit le 9 décembre 1988, nous occupons enfin notre « chez-nous ». Sans subventions, sans aide aucune de notre municipalité, exécutant 80% des travaux nous-mêmes, nous sauvions 800 pi² de notre patrimoine!

Aujourd'hui, 30 janvier 1990, nous nous qualifions de naïfs, notre courage s'est transformé

en désarroi, tout cela à cause de chiffres écrits sans discernement. « Vivre à Montréal », « Embellissez votre ville », des slogans pour repeupler notre métropole... de « bien nantis »! Avec une évaluation foncière comme celle que nous venons de recevoir (la valeur de notre petit cottage de 19,5' x 25' passe de 24 864 \$ à 107 781 \$ pour l'exercice 1988, et de 31 857 \$ à 112 776 \$ pour l'exercice triennal 1989-90-91), l'ajustement de taxes rétroactif au 1er décembre

1988 à payer, sans oublier les taxes pour l'exercice 1990, nous constatons qu'il nous faudra déboursier 4070,69 \$ d'ici le 1er juillet prochain! Aussi bien nous expulser carrément en banlieue... ou dans la rue!

Nous prévoyons une augmentation radicale, mais pas à ce

L'art de rester jeune... à 81 ans

Vous voulez obtenir pour votre corps la meilleure forme possible? Vous voulez retarder le plus possible la sénilité et la confusion de votre esprit? C'est facile! En voici la recette infallible! Pour votre corps, de l'exercice constant à chaque jour. Faites travailler tous vos muscles régulièrement et ils continueront de vous servir efficacement. La marche et une gymnastique appropriée sont indispensables.

Pour votre cerveau et votre esprit, c'est la même chose. Faites constamment travailler votre cerveau sans répit et vous retarderez longtemps la sénilité et la confusion de votre esprit. Votre plus grande ennemie est l'inactivité physique comme mentale. Employez-vous à la lecture, les mots croisés, les jeux de tables de toutes sortes, les cartes, le jeu de dames, le jeu d'échecs, le bingo, le mississippi, le jeu de poche, le billard, etc....

Le but est de tenir votre cerveau et votre corps toujours actifs et fonctionnels.

A. SARRAZIN (81 ans)
Saint-Eustache

point! «Contestez», nous dit-on, avec de très bons arguments! Plus simple de vendre et de laisser la ville aux mains de spéculateurs mieux préparés!

Loin de nous l'idée de faire

«brailler» qui que ce soit, mais de grâce, aidez ceux qui aiment et croient en leur ville, ou enfin, ce qu'il en reste! À L'AIDE...

Robert NADON
Montréal



La vie revenue...

Au maire Jean Doré,

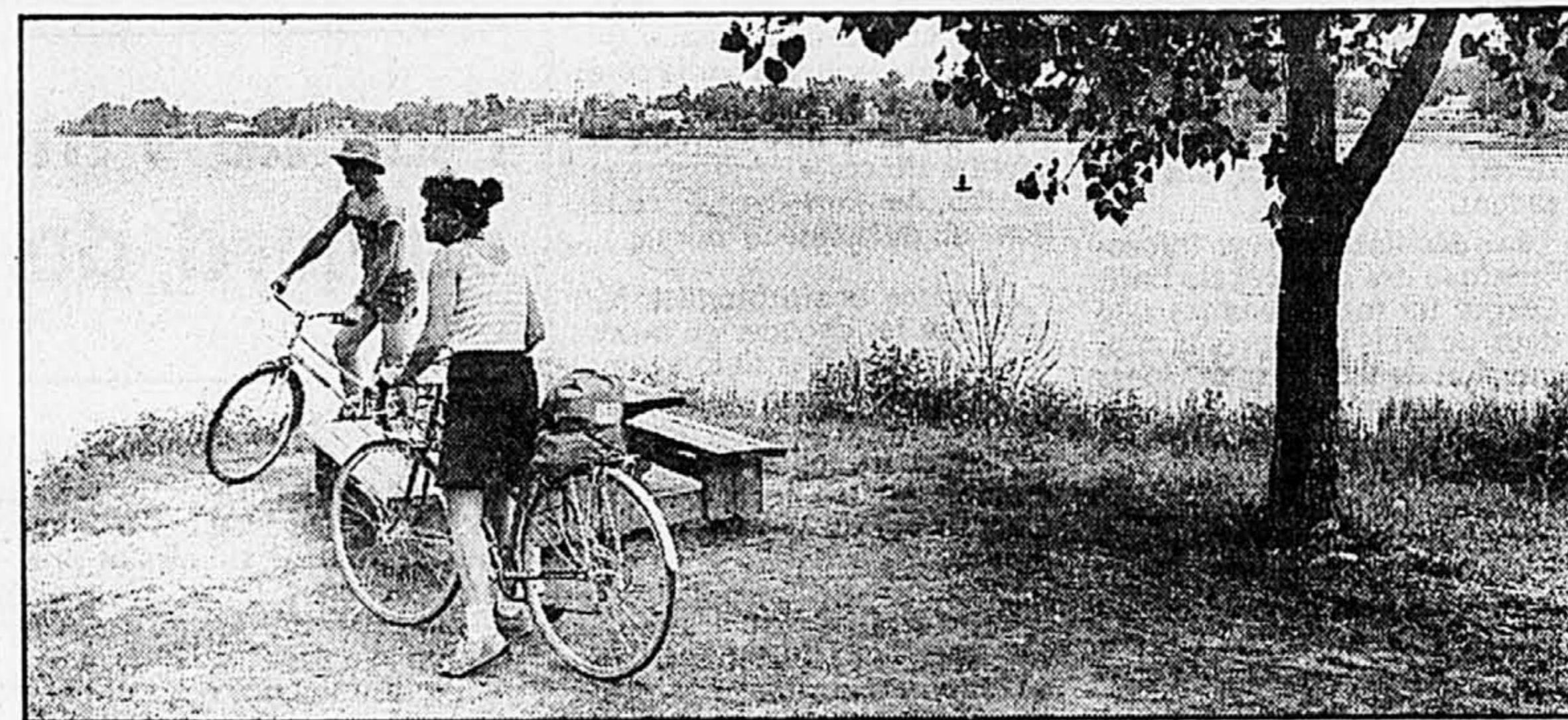
Je n'ai pas toujours été d'accord avec les décisions portant sur la place Jacques-Cartier, mais de permettre que des familles puissent faire du ski pendant une fin de semaine, sur la place qui a vu naître Montréal, pour cela je vous dis merci.

Je vous dis merci pour tous les enfants qui, le sourire aux lèvres, ont descendu la pente aménagée

avec soin par les services municipaux. Entendre et voir de la vie l'hiver sur la Place, c'est possible, si l'on désire sortir des sentiers battus.

Un seul regret: que cela ne puisse durer tout l'hiver. Mais il est vrai qu'on ne doit pas abuser des bonnes choses.

Yvon CRETON
Vieux-Montréal



Il faut préserver les îles de Boucherville

Mars sonnera-t-il le glas du parc provincial des Îles-de-Boucherville?

Depuis déjà plusieurs mois, des voix politiques se sont élevées et ont rejoint celles des groupes environnementaux pour s'opposer au développement d'un projet immobilier prévoyant la construction de condominiums (48 édifices comprenant des tours de 15 à 30 étages) pouvant loger 6000 personnes sur l'île Charron. Cette île à caractère et à vocation récréative est la porte d'entrée du magnifique parc provincial des Îles-de-Boucherville.

Au cours de l'été 89, plus de 7000 citoyens de Boucherville, Longueuil et de la grande région de Montréal ont signé une pétition pour exprimer leur inquiétude et leur désaccord total face à la transformation prochaine de cette île en secteur résidentiel à haute densité.

La région de Montréal connaît déjà un important déficit en espaces verts auquel le projet Archipel, maintenant abandonné, devait remédier notamment par l'aménagement de parcs ceinturant Montréal. Aujourd'hui, le parc des Îles-de-Boucherville, le seul à proximité immédiate de l'île de Montréal, se trouve déjà dénaturé par l'aménagement d'un terrain de golf par un promoteur privé et verra bientôt son accès limité à cause d'une muraille de condos.

Des protestations ont été adressées aux responsables de l'Assurance-Vie Desjardins et de la Caisse de dépôt et de placement, demandant la réévaluation de ce genre d'investissement qui ne répond qu'à des critères financiers sans tenir compte de l'opinion de la population et des impacts environnementaux qu'il entraîne.

Toutes les actions entreprises jusqu'à aujourd'hui n'ont pas porté fruit et c'est au mois de mars prochain que débiteront les travaux de construction. Ainsi, l'avenir de l'île Charron est comparable au sort de l'île des Soeurs transformée en véritable Manhattan de Montréal.

C'est un appel au sens civique et à la sensibilité environnementale que nous lançons aujourd'hui au gouvernement et aux promoteurs de ce projet. Les derniers îlots verts de la grande région de Montréal doivent être conservés à l'état naturel pour les générations actuelles et futures.

Si on pense que ce projet entraîne dans sa foulée l'aménagement d'un terrain de golf sur l'Île-à-Pinard et que d'autres projets de développement pourraient par la suite être envisagés, on craint que mars 1990 ne sonne le glas du parc des Îles-de-Boucherville, à moins d'une intervention rapide dans ce dossier.

À l'heure où la Commission mondiale sur l'environnement et le développement prône l'adoption de nouvelles stratégies de conservation et de développement durable et où le gouvernement du Québec se dit préoccupé par la qualité de vie de la population, il devient impératif que ce dernier pose des gestes concrets qui donneront un peu de forme à sa rhétorique environnementale.

Joseph ZAYED
Président du Comité pour la protection de l'environnement et le développement de Boucherville

Jean-Luc BOURDAGES
Président intérimaire de l'Union québécoise pour la conservation de la nature

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 11 FÉVRIER 1990

La personnalité de la semaine

La France reconnaît à son tour le talent de cet ex-joueur de hockey originaire du Nouveau-Brunswick

DENIS LAVOIE

De triomphe en *Victoire*, on France comme au Québec, établissant des records de succès et de ventes de disques à partir d'une chanson d'amour de jeunesse, composée à l'époque où il jouait pour les Remparts de Québec, Roch Voisine a peine à goûter à ses succès (quatre trophées *Félix* au Gala de l'ADISQ et le tout récent prix français *Victoire* de l'album de l'année de la Communauté francophone), accaparé par le travail en studio (remixage en anglais de la chanson *Hélène*) et le souci bien arrêté de « mieux faire ».

Loin de se laisser emporter par le succès éclatant qu'il remporte, l'artiste originaire du Nouveau-Brunswick affirme: « Il ne faut pas embarquer là-dedans. Le fardeau du succès, c'est personnellement qu'on se l'impose, quand on se prend trop au sérieux. »

« Pour moi, c'est arrivé vite. Je suis chanceux, car il y en a beaucoup qui vont travailler pendant des années pour y arriver. Aussi, je me sers de ces succès pour aller encore plus loin. Je profite du succès pour travailler et apprendre avec des gens de grande expérience », déclare la **Personnalité de la semaine de La Presse**, lors d'un entretien depuis Paris, entre deux séances d'enregistrement en studio.

La recette d'Elton John

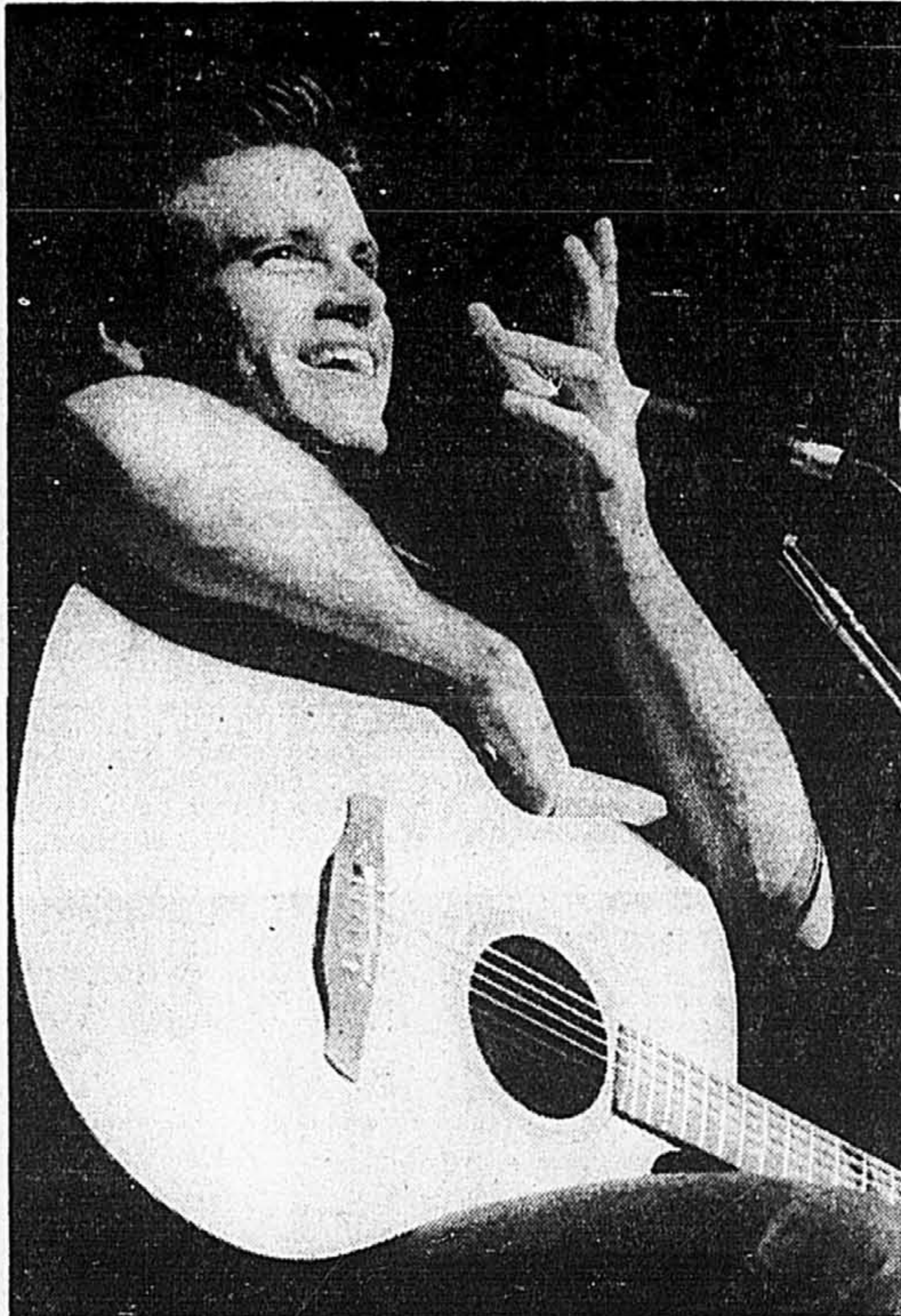
« On doit tout au public et ce que j'aimerais c'est de plaire au

plus grand nombre possible. Ça a commencé avec les plus jeunes, mais ils amènent leurs parents aux spectacles. La seule recette que je connaisse, c'est donc de me surpasser. Et c'est en gardant le contact avec le public, par le spectacle sur scène que j'y arrive. C'est d'ailleurs la recette du succès que donne Elton John. »

« Je suis encore chanceux d'avoir l'énergie pour faire ce métier. C'est grâce à ce que j'ai fait avant d'être artiste (Voisine a d'abord envisagé une carrière de hockeyeur et a fait assez bonne figure sur patins avant de jouer dans *Lance et compte*) qui me permet de passer à travers le stress de la vie d'artiste. J'ai donc des haltères dans ma chambre d'hôtel, pour me tenir en forme. »

« Je suis prêt à travailler pour continuer à faire d'autres chansons comme *Hélène*. J'en ai d'ailleurs beaucoup dans ce genre-là, et après m'être bien établi sur le marché francophone (d'où le report de spectacles au Québec pour profiter de l'impact du présent succès en France), je pourrai contre-attaquer sur le marché anglais », déclare Roch Voisine.

S'il reste peu de temps pour la vie privée de l'artiste, qui doit se contenter de contacts téléphoniques avec ses amis et sa famille, il lui en reste encore pour « gratter la guitare une ou deux heures, avant de me coucher le soir ». C'est ainsi que naissent les chansons avec Roch Voisine, un artiste discipliné par un début de carrière sportive, et mû par le désir de constamment se dépasser.



ROCH VOISINE

« Il ne faut pas embarquer là-dedans. Le fardeau du succès, c'est personnellement qu'on se l'impose, quand on se prend trop au sérieux. »

Avant d'être la vedette qu'on connaît aujourd'hui et de remporter une série de succès foudroyants confirmés par des ventes de plus de 200 000 exemplaires de son premier microsillon en français, en seulement quelques mois sur le seul marché québécois, Roch Voisine a échoué deux fois avec des disques anglais.

Des débuts à La Ronde

C'est finalement par le biais de la télévision qu'il devait d'abord se faire connaître, après être monté une première fois sur une grande scène dans un spectacle estival présenté à La Ronde. Chanteur occasionnel à la populaire émission *Garden Party*, il devint par la suite animateur de *Top Jeunesse* avant de décrocher un rôle dans la télésérie *Lance et compte*.

Ce n'est qu'après que le Québec a découvert l'auteur-compositeur-interprète, avec *Hélène*, chanson-titre d'un album qui lui a permis de sortir grand vainqueur du Gala de l'ADISQ, avec quatre trophées *Félix* dont ceux décernés par le public pour la chanson de l'année et l'interprète de l'année. Son récent prix *Victoire*, que lui ont décerné les représentants de l'industrie du disque en France, devait ajouter une consécration additionnelle à l'artiste néo-brunswickois, cette fois en compétition avec les Francis Cabrel et compagnie.

C'est par ailleurs avec les musiciens de Cabrel que le chanteur québécois travaille aujourd'hui

en France. « C'est *l'un*, car on peut travailler rapidement avec des professionnels, et ce ne sont pas des gens qui jouent aux vedettes, même s'ils ont joué avec des artistes aussi réputés que Peter Gabriel », de raconter l'artiste québécois d'adoption.

La rançon de la gloire

Si les récompenses qu'il a obtenues constituent une belle « motivation, tout est quand même arrivé si vite, et peut-être aussi vite. Il faut donc que je travaille encore plus fort. Car quand on est le meilleur (*Hélène* trône aujourd'hui sur les palmarès en France comme hier au Québec) on devient le point de mire, la machine à battre; pour la compétition qu'il y a dans ce métier. Il faut donc que je cherche constamment à me dépasser. Heureusement, j'arrive encore à créer malgré le brouhaha qui m'entoure, même si je ne dispose que d'une quinzaine de minutes », de raconter Roch Voisine sollicité de toutes parts pour des entrevues. C'est la rançon de la gloire et une des exigences du statut d'artiste.

S'il profite de l'opportunité d'un grand prix de la chanson en France, pour préparer le terrain à son arrivée sur la scène du prestigieux *Zénith* de Paris (le 21 avril), Roch ne s'ennuie pas moins du public québécois qu'il retrouvera dans moins de deux semaines, d'abord à Trois-Rivières, puis à Ottawa et Sherbrooke... dans un véritable marathon de spectacles qui tiendront l'artiste occupé pendant des mois.

Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie, l'excellence naît de l'effort.



**Lundi et mardi
à 13 h 30**

les
rendez-vous
de

Dominique

Demain,
on vous présente
la personnalité
de la semaine

POUR
VOUS
AVANT TOUT

Radio-Canada
Télévision

Kim Hudson vit avec le foie d'un autre depuis maintenant 20 ans

Associated Press
PITTSBURG

■ Kim Hudson est un peu superstitieuse. Il y a une date, le 22 janvier 1970, dont elle s'abstient de trop parler. Ce jour-là, à trois ans et demi, les chirurgiens lui transplantèrent le foie d'un petit garçon de sept ans tué dans un accident de voiture. À l'époque, un enfant avait à peine une chance sur trois de survivre un an à une telle greffe.

Aujourd'hui, 20 ans après, Kim est bel et bien vivante. Elle est même la plus ancienne greffée du foie sur Terre. Mariée à un officier des forces aériennes, elle mène une vie presque normale. Seules contraintes, une dose de pilules quotidiennes contre le phénomène de rejet et l'observation d'une certaine prudence à l'égard des personnes malades qui risqueraient de la contaminer plus facilement que d'autres.

Kim est superstitieuse. « Je n'aime pas parler » de cette opéra-

tion. « Je déteste les hôpitaux. Je n'aime pas trop les médecins non plus. Je les associe aux greffes. C'est vraiment terrible. Je tremble chaque fois que je vais subir une analyse de sang. Il y a quelques mois, ils pensaient que j'allais mourir. Je déteste cela. »

Comment expliquer

Aujourd'hui, poursuit-elle, « je n'arrête pas de penser à ma santé. Je prie chaque jour pour que je reste en vie. Je prie pour que tout continue à fonctionner ».

Le chirurgien qui a procédé à la greffe, le Dr Thomas Starzl, ne s'explique toujours pas cette « bonne santé qui n'a pratiquement jamais cessé de lui sourire » depuis l'opération. « Ceux qui y croient pourraient appeler cela la providence », ajoute-t-il interrogateur.

Le Dr Starzl fut le premier au monde à réaliser une greffe du foie en 1963. C'est lui aussi qui pratiqua les 31 autres greffes qui précéderent celle de Kim. C'était simple, explique Paul Taylor, un assistant du Dr Starzl, les interventions « marchaient si les patients ne mouraient pas en salle d'opération ».

Le Dr Starzl opéra 170 personnes jusqu'en février 1980. Seuls 28 survécurent. Mais à cette époque, le médecin commença à expérimenter la cyclosporine, un nouveau médicament anti-rejet. Un succès. Aujourd'hui, les chances de survie dans l'année qui suit l'opération atteignent 70 à 80 p. cent.



Un homme qui recrée la vie, le Dr Thomas E. Starzl, pionnier de la greffe du foie, photographié en 1984. PHOTOTHÈQUE La Presse

Médecine

Existe-t-il un lien entre le cancer et les émotions?

W. GIFFORD-JONES

collaboration spéciale



Woody Allen aurait-il raison? Dans son film intitulé « Manhattan », le cinéaste de Hollywood s'exclame avec aigreur: « Je contiens ma colère, mais je risque de me constituer une tumeur! » Est-ce là simple boutade ou confirmation d'une thèse soutenue qu'il y a une relation entre nos émotions et le cancer, qu'un état dépressif et la colère déclenchent une affection maligne, qu'un tempérament combatif prolonge la vie des cancé-

reux? Woody Allen, bien sûr, n'est pas le premier à exprimer cette opinion. Les psychanalystes freudiens en soutenaient déjà le principe dans les années 50. Ils affirmaient que les conflits irrésolus provoquent des ulcères d'estomac, des maladies cardiaques et le cancer. Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui disent que la colère contenue, la douleur soudaine ou un problème émotif durant l'enfance, est à l'origine de leur tumeur maligne.

Certaines constatations corroborent l'hypothèse. Un psychologue du Centre du cancer Sloan-Kettering de New York, William Redd, écrit que de récentes observations tendent à prouver l'existence d'un lien de cause à effet entre l'attitude mentale d'un individu et le cancer. Il reste pourtant prudent: « Cette recherche évoque la composition d'un oignon: chaque couche rapproche du centre en donnant toute leur importance aux épaisseurs qui restent. »

Redd cite des indices laissant supposer que la personnalité pourrait jouer un rôle dans la constitution d'un cancer. On a constaté, par exemple, que les sujets fortement inhibés contractent des cancers 12 à 20 ans plus tard que d'autres patients ne souffrant pas d'intrusion excessive. Mais il ajoute que ces différences peuvent résulter du degré d'exposition à des éléments cancérogènes.

Un psychologue spécialisé en gérontologie, Alan Zonderman, a étudié des neurasthéniques et constaté dans leur groupe un taux d'affections malignes semblable à celui de sujets normaux.

Le stress provoque-t-il le cancer? Des expériences sur des animaux éclairèrent un peu la question. Des souris de laboratoire ont démontré que leur faculté de maîtriser l'élément producteur du stress est essentielle. Par exemple, l'incapacité des rongeurs à se soustraire à des électro-chocs accentuait la croissance de tumeurs, tandis qu'un nombre égal d'électro-chocs auxquels les souris

pouvaient échapper était sans effet sur le cancer.

Chez les humains, les indices de l'effet du stress sont contradictoires. Certains chercheurs ont démontré des liens entre le cancer et les pertes d'affection dans la première enfance. D'autres études n'établissent aucune relation de cet ordre.

Dans quelle mesure l'esprit combatif est-il précieux pour les victimes du cancer? Un professeur de psychiatrie à l'université Stanford, David Spiegel, a étudié 86 patients soignés exclusivement pour cancer avec métastases. Il les a comparés à un groupe analogue ayant aussi bénéficié de thérapie hebdomadaire de groupe pendant un an, ainsi que d'un apprentissage de l'auto-hypnose pour atténuer la douleur.

Spiegel croyait pouvoir réfuter la théorie voulant qu'on puisse résister au cancer par l'attitude mentale. C'est avec stupéfaction qu'il constata que le groupe bénéficiant du soutien psychologique vivait 19 mois de plus.

Des chercheurs britanniques sont arrivés à la même conclusion. Ils ont constaté qu'après une mastectomie imputable au cancer, les femmes dotées d'optimisme et de détermination avaient un taux de survie plus élevé, les patientes de nature passive mourant plus vite que les lutteuses. Cette théorie n'a cependant pas été confirmée par d'autres études.

Qui a raison? Je suis convaincu que, malade ou bien portant, un esprit combatif est un atout précieux: des indices montrent qu'une attitude positive renforce le système immunitaire qui permet de résister au cancer.

Mais je terminerai par des mises en garde. D'abord, les études statistiques peuvent être terriblement trompeuses. En outre, nous sommes tous exposés à diverses quantités de substances cancérogènes, ce qui pourrait expliquer les disparités dans les taux de survie. Quant à la personnalité, au caractère dépressif et à l'attitude positive, ce sont-là des facteurs difficiles à évaluer.

Je discerne une erreur importante dans la pensée freudienne. La tendance est de blâmer les gens pour leurs maux, mais je crois improbable que les 500 000 personnes qui meurent chaque année du cancer en Amérique du Nord sont victimes de leur propre comportement psychologique.

Il y a 500 ans que Shakespeare a écrit: « La faute n'est pas dans les étoiles, mais en nous-mêmes. » Les patients qui persistent à fumer, ou qui ont de mauvaises habitudes de vie, devraient donc lire davantage. Néanmoins, pour la majorité des victimes du cancer, il est vain de leur imputer la responsabilité de leur maladie. Les scénaristes de Woody Allen devraient s'en abstenir eux aussi.

Le carnet d'observation

Attente

J'avais parlé il y a trois semaines de l'imminente arrivée des sizerins flammés dans la région métropolitaine! Eh bien, ils ne sont toujours pas là. Même à Québec, où ils avaient apparu à certaine manoirs, ils restent rares. D'ailleurs, un peu partout dans les grandes régions urbaines, les oiseaux semblent moins nombreux que l'an dernier aux postes d'alimentation. C'est la même déception chez moi aussi. Quelques tourterelles, bien sûr, mais moins nombreuses qu'en début de saison. Même situation pour les mésanges. En pratique, seuls les moineaux sont toujours dans les parages.

Conférence au Club Marie-Victorin

Le Club d'observateurs d'oiseaux Marie-Victorin invite le public à la conférence que donnera sur le petit garrot un spécialiste de l'Université Laval, M. Gilles Gauthier. La rencontre, de 15 à 18 h aujourd'hui même, fournira aussi l'occasion de voir quelques films sur les oiseaux d'hiver ainsi que sur l'eider à duvet. L'entrée est libre. Le Collège est situé au 7000, rue Marie-Victorin, à Montréal-Nord (salle Désilets), à deux pas de l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Langelier. Tél: 328-3808. TInc.35,10

PIERRE GINGRAS

Les enfants des présidents américains boivent et divorcent plus que les autres

Associated Press
WASHINGTON

■ Être l'enfant d'un président des

Etats-Unis est-il un handicap? C'est ce que semble conclure une enquête commanditée par le propre fils de George Bush, George Walker Bush, après la victoire de

son père à l'élection présidentielle de 1988.

Douglas Wead, actuellement conseiller à la Maison-Blanche, a passé en revue les destinées des enfants des numéros américains, de John Adams à Ronald Reagan, dans un rapport de 44 pages dont l'hebdomadaire américain *US News and World Report* publie de larges extraits.

Ses conclusions: on trouve chez les progénitures présidentielles « une proportion de divorces, d'alcoolisme et de morts accidentelles supérieure à la moyenne » ainsi qu'une « frustration permanente due au manque d'indépendance ».

Le rapport de Wead est formel: « Être parent avec un président peut vous apporter plus de problèmes que d'avantages. Toute initiative est presque toujours critiquée. Si elle réussit, on dira que c'est grâce aux relations. Si elle échoue, alors les gens penseront que le fils ou la fille du président est fainéant ou incompetent. »

Succès et échec

« Il y a deux choses que les médias et le public ne pardonnent pas: le succès et l'échec. Mais soyez médiocres en affaires, ne vous faites pas remarquer, et on vous laissera tranquille », poursuit le rapport.

Les tracas de deux des enfants de George Bush corroborent les conclusions de Douglas Wead.

Ainsi Neil Bush, 35 ans, cadre dans une compagnie pétrolière de Denver, fait l'objet d'une enquête par des banques fédérales. Il occupait un poste de responsabilité dans une grande banque qui a fait faillite.

Quant à la fille du président, Dorothy Leblond, 30 ans, responsable du tourisme pour l'état du Maine, elle est sur le point de divorcer après sept ans de mariage.

Un espoir toutefois pour les rejetons de la Maison-Blanche: certains parviennent au sommet, par eux-mêmes. John Quincy Adams a été élu président des États-Unis comme son père, et les quatre fils de Théodore Roosevelt furent tous des héros de guerre.



Le président George Bush et sa femme Barbara: des enfants qui leur causent des problèmes. Mais ils ne sont pas la première famille présidentielle des USA à vivre l'expérience. PHOTO UPI

Les animaux

L'art délicat de vivre avec un handicapé

DR FRANÇOIS LUBRINA
collaboration spéciale



Si certaines associations — et nombre de familles bien intentionnées — réclament à cors et à cris le droit à l'euthanasie pour les malades en phase finale, cette mort douce est depuis longtemps tout à fait légale pour nos compagnons à quatre pattes.

On en use et abuse cependant, à tort ou à raison, pour de multiples bonnes ou mauvaises raisons. Facile ainsi d'euthanasier en toute légalité pitou parce qu'on change d'appartement ou de tapis. Parce qu'il aboie en votre absence, se gratte trop fort, vieillit trop vite... ou simplement parce qu'on est tanné de le voir. Qu'on manque de patience ou de temps pour lui trouver un autre foyer ou qu'on ne peut malheureusement pas faire autrement.

Impotent

Il existe cependant, en dépit des calamités et des maladies qui s'abattent sur la bête qu'elles aiment, des personnes admirables qui veulent coûte que coûte lui sauver la peau. Et qui, malgré ce lourd handicap à assumer, auront la patience, la volonté et la discipline requise pour aider leur petit impotent.

Ainsi cette dame dont la minette, grande accidentée de voiture, avait peu à peu recouvré l'usage normal de ses pattes arrière mais qui, séquelles de sa paralysie, ne pouvait ni uriner, ni déféquer d'elle-même. Bien d'autres auraient abandonné. A force de patience, sa maîtresse a cependant appris à vider consciencieusement, deux fois par jour sa vessie. Et, par une habile pression sur l'abdomen, à éliminer quotidiennement le petit paquet de selles prêtes à sortir.

Complicité

Autre cas, plus banal celui-là: la maîtresse qui apprend au mauvais jour que son minou est diabétique, et qui, après le dosa-

ge d'insuline correctement effectué à la clinique, acceptera sans rechigner de lui injecter sous-cutané ses quatre unités quotidiennes pour lui permettre

de mener, mine de rien, une vie heureuse.

Dans ce contact quotidien entre le maître et son petit handicapé se crée d'ailleurs, à la longue, une relation encore plus intime de dépendance mais aussi de complicité et d'amour. L'animal semblant comprendre qu'il doit sa survie à l'engagement résolu et dévoué de son propriétaire.

D'autres handicaps sont eux aussi très bien acceptés, de part et d'autre. Ce chien, par exemple, qui perd un oeil dans une bagarre et finira borgne. Ce minou aveugle des deux yeux mais qui, vivant dans un appartement dont il connaît chaque coin et recoin, n'en est nullement incommodé.

Chaise roulante

Dans la catégorie des problèmes locomoteurs, on est parfois contraint d'envisager, malheureusement, l'amputation d'une patte à cause d'un ostéosarcome du tibia (cancer osseux, par exemple). Après de longues et pénibles hésitations le propriétaire qui y consent, ne le regrette généralement pas. Une statistique américaine démontre d'ailleurs que 94 p. cent des personnes contraintes de faire amputer leur compagnon n'ont eu qu'un seul regret: de ne pas l'avoir fait plus tôt!

Enfin, pour ces chiens paralysés des deux membres postérieurs à la suite de calcification intervertébrale ou d'accident, la chaise roulante (en fait une sorte de petit chariot pour soutenir leurs pattes arrière) leur permettra de gambader comme des lapins.

Mais, pour ou contre, personne ne devrait être jugé. Choisir de garder ou de soigner ou non son animal handicapé est bien sûr un choix purement personnel dépendant aussi des disponibilités et moyens de chacun. Quant à savoir si votre compagnon en souffre ou apprécie vos efforts, la meilleure réponse se lira sans aucun doute sur son regard plein de reconnaissance et d'amour.



Une certaine pression de chaque côté de l'anus, combinée à une autre sur les parois de l'abdomen permet d'expulser les selles des animaux paralysés.

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



La Société de recherche en orientation humaine (SROH) tiendra, le 19 février, un colloque sous le thème : « Famille et consommation : une union coûteuse pour l'avenir? ». Cette réunion, qui aura lieu à l'Hôtel Reine Elizabeth, se déroulera sous la présidence de Mme **Violette Trépanier**, ministre déléguée à la Condition féminine et ministre responsable de la Famille. Le colloque vise à déterminer l'influence de la consommation sur la famille et l'influence que peut avoir la famille sur la consommation, dans le sens de la qualité de l'environnement physique et social, ainsi que les moyens pouvant contrer l'influence de la publicité qui incite à la consommation abusive.

La comédienne **Andrée Lachapelle** sera proclamée l'Artiste pour la Paix de l'année, lors d'une fête qui aura lieu mercredi,

di, à 17 h, au siège social des Artistes pour la Paix, 1435, rue Bleury. Malgré qu'elle soit très accaparée par un métier exigeant, Mme Lachapelle s'est constamment dévouée pour les causes sociales et humanitaires et a milité pour l'Amnistie Internationale. Elle est la deuxième lauréate du titre. Le chanteur **Daniel Lavoie** l'avait été, l'an dernier.

À l'occasion de l'ouverture de son cabinet-conseil, Lamarre Yelle et associés lancera un programme unique au Québec, destiné aux cadres d'entreprises, pour leurs employés en difficulté. La rencontre aura lieu mercredi, à la salle Saison B de l'Hôtel Le Quatre Saisons, 1050, rue Sherbrooke Ouest, en présence de MM. **Hervé Sériex**, pdg de la firme française Eurequip, et **Roger Néron**, président du Cercle des chefs maîtres du Québec et président du Conseil d'administration du Groupe CFC de Montréal. Pour renseignements supplémentaires, communiquer



Une visite de Boule de Neige

Boule de Neige a fait des heureux, lors de son passage récent à l'Hôpital Marie-Enfant de Montréal. Il a été accueilli avec enthousiasme par tous les enfants de l'institution. Comme en fait foi la photo, il a même pris plaisir à participer à l'heure du repas. On le voit ici avec le jeune **Cédric** et Mme **Françoise Saint-Laurent**, une employée de l'hôpital.

avec MM. **Jacques Lamarre** ou **Jean Yelle**, au 727-9497.

informations : 871-5454 ou 845-4281.

Le Regroupement Victimes de crime existe depuis un an. Depuis lors, bon nombre de victimes (vol à main armée, agression sexuelle, voies de fait, cambriolage, menaces, etc.) y ont trouvé compréhension, aide et réconfort pour surmonter les moments difficiles. Cet organisme voudrait rejoindre toutes les victimes qui vivent leurs souffrances dans le silence et l'isolement. La prochaine rencontre aura lieu samedi, à 13 h. Les personnes intéressées sont invitées à obtenir plus de renseignements en communiquant avec **Frema Engel** ou **Ermelinda Iasenza**, au 989-9298.

La 9e édition de la simulation boursière organisée par les étudiants de la Société de relations d'affaire de l'École des HEC, a récemment réuni près de 300 participants. Douze équipes, représentant autant d'écoles secondaires, se sont mesurées à ce jeu et c'est le Séminaire de la Très-Sainte-Trinité de Saint-Bruno qui a été proclamé gagnant. Le tirage au sort, parmi les participants, d'un voyage à Wall Street a été remporté par **Fabrice Laques**, étudiant au Cégep de Rosemont. Ce voyage, offert par Prudential Bach, est d'une valeur de 1000\$.

L'Association des femmes d'affaires du Québec recevra Mme **Lise Brouillette**, commissaire industrielle de Bécancour lors d'un déjeuner, mercredi, à 11 h 45, à l'Hôtel Shangrila, coin Peel et Sherbrooke. Elle parlera de son profil de carrière et livrera les secrets de sa réussite. Le prix d'entrée est de 20\$ pour les membres et de 25\$ pour les non-membres. Pour réservations et

Durant la Semaine de la santé des pieds, du 19 au 24 février, il sera possible au public de rencontrer un orthésiste du pied qui fera une évaluation gratuite des trois points d'appui. Dans la région de Montréal, deux grandes cliniques se tiendront, l'une au Complexe Guy-Favreau, au niveau inférieur du 200, ouest, boul. René-Lévesque, et l'autre au Cégep Montmorency de Laval. Selon le président de l'Asso-

ciation nationale des orthésistes du pied, **M. Rodrigue Tremblay**, beaucoup de gens négligent de soigner ou d'entretenir cette partie importante du corps. Il ajoute que des malaises aux jambes, aux genoux, aux hanches et au dos ont, parfois, pour seule origine des anomalies aux pieds, ce dont souffre une personne sur deux.

ne mexicaine, recherche des familles qui accepteraient d'accueillir chez elles des étudiants mexicains pour des périodes de quatre semaines, cet été. Pour plus de renseignements, communiquer avec **Simon Hernandez** ou **Patricia Cortes** au (514) 725-5249.

Le Centre d'études arabes pour le développement présente, le 21 février, un atelier sur les structures agraires et le développement au Maghreb avec, comme participant, **M. Jawad Sqalli**, agent d'éducation au CEAD. La réunion aura lieu à 19 h 30, au Caf'tiers, 4837, avenue du Parc. Renseignements à 843-7872.

L'association Les naturalistes adultes du Québec invite le public à une journée de plein air au **Camp Marcel** de Sainte-Beatrix, le 25 février. Au programme: ski de randonnée, raquette, patinage, glissade et marche. Le voyage se fera dans un autobus nolisé. Renseignements au 728-8034.

L'agence Voyage des rêves, créée par des Canadiens d'origi-

À MARDI



Les Chevaliers de Colomb de Longueuil sont en fête

Le Conseil 3967 des Chevaliers de Colomb de Longueuil célèbre, ce mois-ci, son 35e anniversaire de fondation. Une grande soirée pour souligner cet événement a eu lieu, hier, au cégep Édouard-Montpetit. Le député fédéral de Longueuil, **M. Nic Leblanc**, a accepté la présidence d'honneur des activités qui marquent les 35 ans du Conseil fondé en 1955. Sur la photo, de gauche à droite: MM. **Jean-Pierre Tétreault**, responsable de ces activités, **Daniel Lalumière**, responsable du hockey, **Marcel Brien**, Grand Chevalier, **Claude Aubin**, responsable de la soirée Western, et le député **Leblanc**.



900 000 \$ pour l'Hôpital Charles-LeMoine

La Fondation de l'Hôpital Charles-LeMoine de Greenfield Park a récemment terminé sa campagne de souscription qui lui a rapporté 900 000\$. Même si l'objectif était d'un million de dollars, le président de la campagne, **M. Jacques Gagné**, premier vice-président de la Banque Nationale, s'est déclaré satisfait des résultats. Le montant recueilli servira à doter l'hôpital d'équipement spécialisé pour son nouveau Centre de traumatologie. Sur la photo, dans l'ordre habituel: le docteur **Luc Boileau**, directeur des services administratifs, MM. **Jean-Guy Berthiaume**, président du Conseil d'administration de l'hôpital, **Bernard Thibault**, président du Conseil d'administration de la Fondation, **Marcel Desourdy**, président du Conseil d'administration du Groupe Desourdy et président d'honneur de la campagne, et **M. Jacques Gagné**.

Montréalités

Que faire de sa neige ?



MARIANE FAVREAU

Nombreux sont les résidents de Montréal qui, faute de pouvoir se rouler dans la neige comme les enfants après chaque tempête, sortent alors soufflés, pelles, grattes et balais. C'est leur façon de ne pas perdre contact avec les plaisirs de l'hiver.

Ce déblayage les oblige parfois à pousser la neige au bord de la rue. D'où des cas de conscience (ai-je le droit?) et parfois une discussion animée avec un automobiliste qui retrouvera sa voiture coincée entre deux bancs de neige.

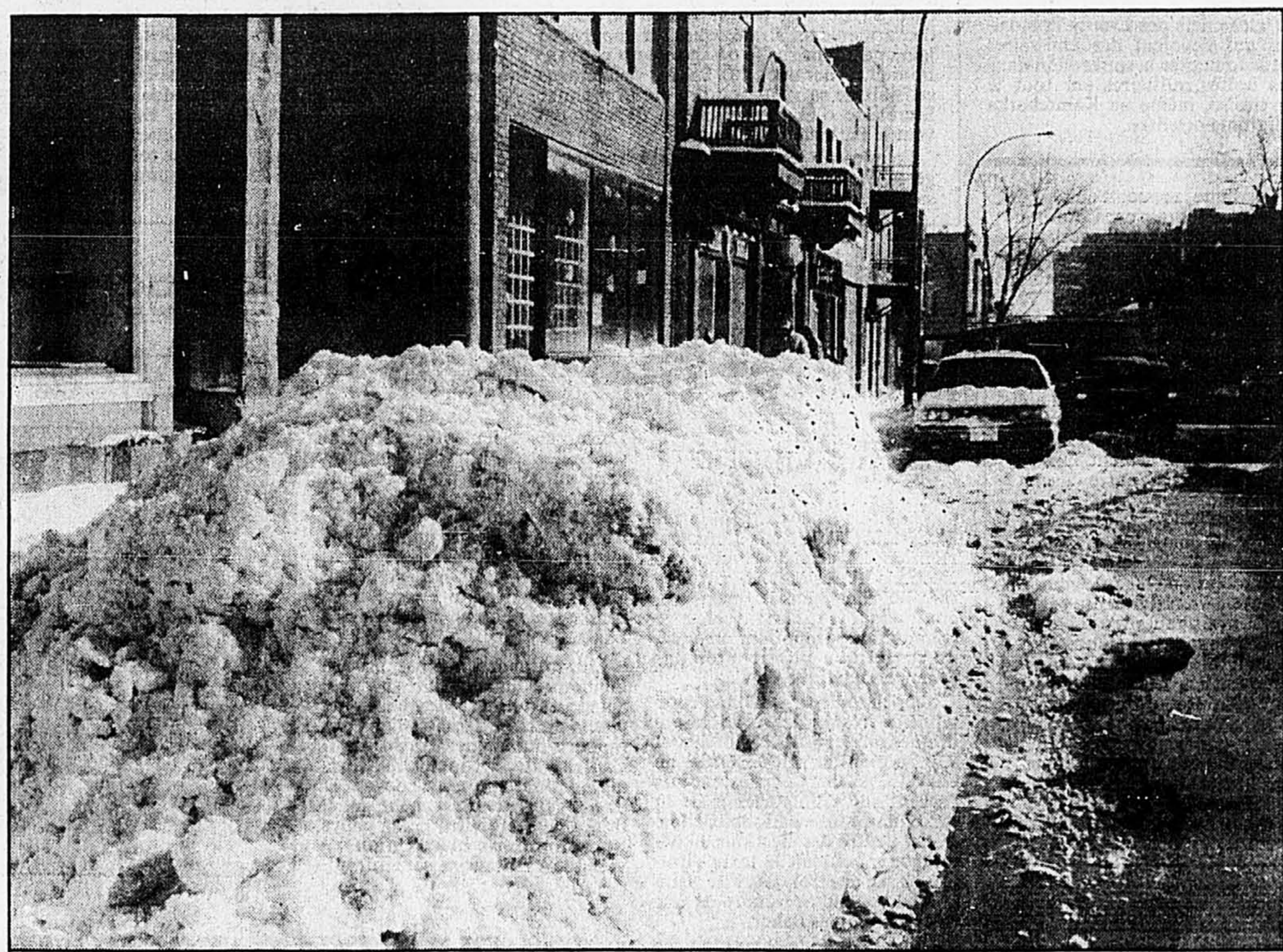
En somme, peut-on pousser sa neige au bord de la rue? Théoriquement, non. Mais dans les faits, on se montre assez tolérant à la ville.

C'est le règlement 270 de la ville qui régit ce genre d'action. Il traite aussi des ordures, des déversements de toutes sortes sur les trottoirs et les chaussées. On y apprend qu'il est « défendu de déposer sur la rue, trottoir, ruelle et place publique de la neige provenant d'un immeuble privé. La Cité, pour la neige ainsi placée sur la voie publique, peut agir... dans le cas où le responsable néglige de l'enlever dans le délai. »

Dans les faits, explique le porte-parole des Travaux publics, on fait preuve de discernement. « Si on appliquait cela de façon intégrale, il faudrait intervenir tout le temps. Quelqu'un balaise son balcon, ça tombe sur le trottoir, un autre la pousse dans la rue... »

Un particulier qui dégage son entrée de garage en faisant un petit tas au bord de la rue, ne recevra donc pas automatiquement une contravention. « Souvent, il n'y a pas d'autre endroit où la mettre. Mais si on vient de décaler la rue et qu'un citoyen refasse un banc de neige, on l'invitera à l'enlever, explique M. Marcel Chouinard. S'il y a tellement de neige que c'en est dangereux pour la circulation, on intervient aussi. »

Mais on ne tolérera pas qu'une entreprise, une station-service par exemple, pousse sa neige sur le trottoir ou dans la rue. Des



Même s'il existe un règlement interdisant aux citoyens de pousser leur neige dans la rue, le Ville de Montréal se montre plutôt tolérante pour les citoyens, mais elle est plus sévère pour les entreprises.

amendes sont prévues pour ce genre d'infractions (de 100\$ à 1000\$ selon les récidives) et ce sont généralement les entreprises qui en écotent.

DES IMMEUBLES MENTEURS ?
■ Héritage Montréal, un organisme voué à la préservation du patrimoine immobilier, se préoccupe grandement du « façadisme » qui règne à Montréal. C'est la façon qu'on a trouvée pour sauver les apparences, en un certain sens.

Quand on veut reconstruire sur l'emplacement d'un immeuble ancien, on en préserve les façades tout en construisant un édifice moderne derrière. C'est le cas de nombreux immeubles en

construction rue Saint-Jacques (l'Hôtel du Palais, le Centre de Commerce mondial) et rue Sherbrooke (l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts). L'église Saint-Jacques a subi le même sort, seul le clocher étant conservé. Si les façades sont bien intégrées au nouvel immeuble, le résultat peut être intéressant, note Héritage Montréal. Mais est-ce cela que souhaite le public quand il demande de conserver le patrimoine bâti de Montréal?

Héritage Montréal constate que la loi créée pour protéger le patrimoine sanctionne de telles dissections. L'organisme souhaite que la Ville de Montréal adopte une politique et une réglementation à cet égard. « Il faut sortir du climat d'improvisation

dans lequel nous baignons, écrit le président, **Dinu Bumbaru**, et qui est néfaste à notre patrimoine.

« Conserver le patrimoine ne signifie pas le disséquer en façades, en plafonds ou fenêtres. On conserve pour transmettre aux générations futures la connaissance et l'appréciation des valeurs léguées par ceux et celles qui nous ont précédés. »

PARKING SOCIAL
■ Alors que l'utilisation de Dernier Recours comme centre d'hébergement suscite une opposition quasi-unanime, le Regroupement des organismes communautaires jeunesse de Montréal ajoute sa voix à celle de tant d'autres.

Son porte-parole, **M. Michel Parazelli**, voudrait bien qu'on s'interroge sur les causes qui mènent à la création d'un tel « parking social » en plein cœur de Montréal et qui ont beaucoup à voir avec les décisions de Québec de vider ses hôpitaux psychiatriques et le manque de loyers abordables. « Dernier Recours ne résout rien, dit-il, mais c'est un révélateur. »

M. Parazelli ne s'en montre pas moins sévère pour ce centre « qui a été davantage le dernier recours de la ville de Montréal pour améliorer son image. Pourtant nous avions averti l'administration avant et dès la formation de Dernier Recours que ce type de ressources serait ineffica-

ce compte-tenu du manque de ressources communautaires dans le milieu », écrit-il.

Malgré le courage des gens qui ont accepté de travailler dans de telles conditions, Dernier Recours demeure un parking social dont les gens et les commerçants du quartier veulent se débarrasser, constate-t-il.

« Ce type de ressources ne contribue pas à résoudre le problème de l'itinérance et de l'hébergement à Montréal, il l'exacerbe. Il faut penser le problème dans une perspective sociale à long terme et respecter l'expertise des acteurs communautaires. »

PAPIER RECYCLÉ : LA VILLE ACHÈTE

■ La Ville de Montréal utilisera désormais des enveloppes fabriquées à partir de fibres de papier recyclé, a-t-on appris. Elles remplaceront la presque totalité des enveloppes qui sont actuellement utilisées par les services municipaux, à l'exception des enveloppes de comptes de taxes dont le remplacement nécessiterait des changements importants, indique-t-on.

La commission du développement communautaire avait recommandé que la Ville exerce un leadership dans ce domaine « de façon à inciter les autres institutions publiques à emboîter le pas », indique sa présidente, la conseillère **Sharon Leslie**.

Elle se dit convaincue que cette action aura des répercussions positives sur le développement des marchés du papier recyclé.

PAS DE CONTENEURS DANS LE PARC

■ Les citoyens de l'est de la ville, et tous ceux qui affectionnent la Promenade Bellerive, à l'est du pont-tunnel, seront ravis d'apprendre que ce parc n'est aucunement menacé. Le port de Montréal y voyait peut-être la possibilité de s'agrandir. Mais la Commission fédérale d'évaluation environnementale chargée de statuer sur une éventuelle expansion du port à cet endroit, l'a exclu. Elle estime que ce serait inacceptable à la plupart des intervenants qu'elle a entendus.

Surtout, l'utilisation de cet espace vert ferait disparaître un des seuls accès au fleuve dans l'est de Montréal, dit-elle.

« Nous n'avons donc aucunement l'intention de recommander que ce site soit considéré pour l'expansion du port. »

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU La Presse

Moscou accepte la réunification de l'Allemagne



d'après AFP et Reuter
MOSCOU

Mikhail Gorbatchev a pris une «décision dont les résultats sont historiques» en déclarant hier que l'URSS «respectera la décision de l'Allemagne» sur la question de la réunification, a affirmé le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl.

Pour sa part, le ministre ouest-allemand des Affaires Étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a déclaré qu'il entendait proposer un plan de réunification de l'Allemagne aux participants de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dont il souhaite la tenue avant la fin de l'année.

Moscou et Bonn se sont accordés pour estimer que «c'est le droit du peuple allemand seul de décider de son destin» et que «les Allemands doivent décider eux-mêmes des moyens de réaliser leur unité», a déclaré M. Kohl au cours d'une conférence de presse, organisée au pied levé après une

rencontre de deux heures au Kremlin avec le numéro un soviétique.

«L'URSS respectera la décision de l'Allemagne», a annoncé le chancelier. «Je remercie le Secrétaire général (du Parti communiste soviétique) pour cette décision dont le résultat est historique», a poursuivi M. Kohl, arrivé hier après-midi à Moscou en compagnie du ministre ouest-allemand des Affaires Étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, pour une série de consultations.

«Le Secrétaire général et moi avons discuté des problèmes de sécurité que pose la réunification allemande», a souligné M. Kohl. Il a donné peu de détails sur ce point, indiquant qu'il avait exposé la position du gouvernement fédéral: «Nous n'avons aucune intention d'étendre le territoire de l'OTAN à l'Est». «Aujourd'hui est un bon jour pour l'Allemagne, et je suis très ému», a-t-il ajouté.

La RFA souhaite qu'une conférence réunisse les quatre puissances — la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'URSS — avec les gouvernements des deux Allemagne sur le problème de la réunification, a ajouté M. Genscher. L'accord quadripartite conclu en 1945 rend les quatre alliés

de l'époque responsables de l'avenir des deux Allemagne. «Nous allons faire notre réunification en accord avec les quatre puissances dont nous comprenons les droits et les responsabilités», a souligné le chef de la diplomatie ouest-allemande.

Cette conférence précéderait la tenue du Sommet de la CSCE qui donnerait «un cadre pan-européen au processus de réunification allemande», a souligné le ministre ouest-allemand. La CSCE rassemble 35 États, tous les pays d'Europe moins l'Albanie, plus les États-Unis et le Canada. Les ministres des Affaires étrangères seront chargés d'assurer la coordination des consultations qui vont être menées entre Washington, Paris, Londres et Moscou, a ajouté le Chancelier.

Le Sommet CSCE avait été demandé par M. Gorbatchev en décembre dernier à Rome afin de se concerter sur l'avenir de l'Europe face aux bouleversements à l'Est et le numéro un soviétique avait exprimé l'espoir d'y signer l'accord sur le désarmement conventionnel en Europe.

M. Kohl a souligné que la tenue de ce sommet ne doit pas empêcher la poursuite de la préparation du sommet Helsinki-2 de 1992. M. Kohl, qui doit commu-

niquer au début de la semaine prochaine les résultats de sa visite à Moscou au premier ministre est-allemand Hans Modrow, a souligné que son gouvernement attendait le résultat des élections législatives du 18 mars en RDA pour entamer des négociations sur la réunification avec «un parlement et un gouvernement librement élus».

Interrogé sur les éventuelles conséquences économiques pour l'URSS d'une réunification allemande alors que la RDA est un gros exportateur de destination de l'Union Soviétique, M. Kohl a indiqué qu'il avait abordé cette question avec M. Gorbatchev. Il lui a donné des assurances «au nom du gouvernement fédéral» que l'URSS n'en serait pas affectée. Il a souligné que les relations soviéto-allemandes ont fait «un pas en avant, un saut qualitatif» grâce à la décision de M. Gorbatchev. Il a rappelé que dans le passé la Russie et l'Allemagne avaient connu des «périodes de paix et de coopération» et qu'il souhaitait entrer dans une nouvelle ère de ce type.

«Les gens doivent rester en RDA, ils ne doivent pas partir», a affirmé par ailleurs M. Kohl qui arborait un large sourire tout en pesant soigneusement ses mots.

Mikhail Gorbatchev et Helmut Kohl
PHOTO REUTER

L'Armée rouge grogne

Agence France-Presse
MOSCOU

Le chef d'état major de l'armée soviétique, le général Mikhail Moïseïev, a critiqué hier le projet de plate-forme du Parti communiste adopté mercredi lors du plénum du Comité Central, et prend également la part de la dégradation de l'image de l'armée dans l'opinion en URSS.

Le général Moïseïev dénonce dans une interview à la *Krasnaia Zvezda* (l'Étoile Rouge), le quotidien de l'armée, «le mauvais travail des organes du Parti» et s'en prend également aux médias qui au lieu d'une «critique constructive» recourent «parfois à l'outrage ou à l'exagération négative» à propos de l'armée.

«Malheureusement, dans le projet de plate-forme, il n'y a pas d'approche politique de tout ce qui se passe actuellement dans les pays de l'Europe de l'Est, à l'intérieur de notre pays ainsi que sur les changements intervenus au sein du Pacte de Varsovie», affirme l'officier supérieur.

C'est la première fois que l'un des chefs de l'armée rouge se livre à une critique publique aussi sévère de la politique de la direction soviétique. Cette grogne de l'état major est enregistrée peu après l'engagement de la troupe

dans des opérations de maintien de l'ordre au Caucase.

Le général Moïseïev s'interroge également sur la suppression de l'article 6 de la Constitution qui affirme le rôle dirigeant du Parti communiste estimant que «beaucoup de questions se posent» à ce sujet, notamment «sur le rôle des organes politiques des forces armées dans ces conditions».

Les commissaires politiques existent toujours dans l'armée et effectivement la remise en cause du monopole du parti communiste posera la question de leur raison d'être, notent les observateurs. «Je suis soucieux du fait que dans la plate-forme il n'y ait pas un seul mot sur le service militaire comme devoir constitutionnel de tout citoyen», poursuit le chef d'état major.

Le général Moïseïev révèle à cet égard que 6500 jeunes Soviétiques ne se sont pas présentés lors du dernier recrutement de l'automne et qu'il y a actuellement «1200 déserteurs en Transcaucasie, dont une partie sert à former les groupes extrémistes». Il accuse «les chefs des Fronts Populaires qui envoient des émissaires pour fomenter la subversion dans les unités militaires sur tout le territoire, même au Kamtchatka (Extrême-orient)».

Nouvelles arrestations en Haïti

Agence France-Presse
PORT-AU-PRINCE

Cinq jeunes manifestants ont été interpellés par la police hier à Port au Prince lors de la dispersion d'une brève manifestation contre le gouvernement du Général Prosper Avril, a annoncé Radio Haïti Inter, une station privée de la capitale. Un journaliste de Radio Cacique, M. Willy Paul, a également été interpellé après cette manifestation. Ce dernier a reçu des coups de matraque lors de son arrestation dans une maison privée où il s'était réfugié lors de la dispersion de la manifestation.

La manifestation, suivie par des centaines de personnes qui ont scandé des slogans hostiles au régime, s'est produite à l'is-

sue d'une messe d'action de grâce célébrée en l'honneur des prisonniers politiques libérés dans le cadre d'une amnistie décrétée par le général Avril le 7 février dernier.

Des slogans anti-gouvernementaux ont également été lancés pendant l'office, qui a rassemblé environ 500 personnes dont des responsables politiques et plusieurs anciens détenus parmi lesquels quatre opposants qui avaient été accusés de complot contre la surêté de l'État.

L'un de ces quatre opposants, M. Evans Paul, responsable de la Confédération Unité Démocratique (KID, gauche), a décrit à l'assistance les sévices qu'il avait subi avec ses camarades pendant sa détention et appelé à l'unité de la classe politique. Il a notamment affirmé que lorsqu'ils perdaient connaissance sous les coups leurs bourreaux les faisaient revenir à eux en leur allumant un briquet dans les narines. Il a rappelé, une fois de plus, que «comme son arrestation, sa libération a été arbitraire».

Percée spectaculaire dans les négociations sur le désarmement

d'après AFP et Reuter
MOSCOU

La visite à Moscou du Secrétaire d'État américain, M. James Baker, s'est conclue hier par des progrès substantiels sur le désarmement, qui devraient se concrétiser lors de la rencontre au sommet prévue en juin prochain à Washington entre MM. Mikhail Gorbatchev et George Bush. Les Soviétiques et les Américains ont notamment décidé à l'issue de négociations-marathon d'éliminer progressivement leurs stocks d'armes chimiques.

Dans un communiqué conjoint publié hier, les deux parties s'engagent à signer en juin un traité bilatéral sur la destruction «d'une quantité significative» de leurs stocks d'armes chimiques. Elles s'engagent aussi à accélérer les négociations en cours à Genève pour permettre la signature d'une convention multilatérale interdisant totalement les armes chimiques.

Moscou et Washington ont également fait des «progrès substantiels» vers un accord START sur la diminution de moitié des armements stratégiques, et rapproché leurs positions sur le désarmement conventionnel, a annoncé M. Baker, visiblement satisfait de sa visite, où il a été le premier Secrétaire d'État américain à déposer devant le Parlement soviétique.

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, s'est pour sa part félicité de ses entretiens avec M.

Baker qui, selon lui, «ouvrent la voie à une nouvelle étape dans le dialogue soviéto-américain».

Les négociateurs ont réglé en principe deux des trois obstacles à la conclusion d'un traité START, qu'ils avaient été chargés de régler à Moscou: ils ont conclu un accord de principe sur les missiles non déployés, et un autre sur le codage des données transmises lors des tirs d'essais des missiles, un dossier qui empoisonnait les négociations stratégiques depuis 1972.

Le troisième dossier, celui des missiles de croisière aéroportés (ACLM), a été réglé à «7580 p. cent», et sera transmis aux négociateurs à Genève.

Des progrès inattendus ont été réalisés sur un quatrième point, encore plus délicat, celui des missiles de croisière lancés depuis la mer (SCLM). Les deux parties se sont accordées à exclure des négociations START cette question, qui représentait un obstacle majeur à la conclusion d'un traité.

Le président Mikhail Gorbatchev a également fait une contre-proposition à M. Bush sur la réduction à 195 000 hommes des troupes respectives des États-Unis et des Soviétiques en Europe de l'Est et centrale. Cette proposition permettrait aux États-Unis de conserver 30 000 hommes de plus dans le reste de l'Europe (Grande-Bretagne, Espagne, Portugal et Grèce). M. Gorbatchev a donc demandé que la limite soit pour toute l'Europe de 195 000 ou de 225 000 hommes, de part et d'autre.

Les États-Unis ont trouvé la proposition «intéressante et très proche de la proposition de M. Bush», selon M. Baker, et doivent maintenant consulter les alliés de l'OTAN.

Ces progrès sur le désarmement n'ont pas effacé tous les différends entre Soviétiques et Américains, notamment sur la question de la réunification allemande. La question de l'intangibilité des frontières en Europe, à laquelle les Soviétiques tiennent particulièrement, a été évoquée au cours de la rencontre de plus de quatre heures entre MM. Baker et Gorbatchev vendredi, a souligné M. Chevardnadze.

Autre note dissonante de cette visite, les États-Unis ont refusé de signer une déclaration conjointe condamnant le principe de l'installation d'émigrés juifs soviétiques dans les territoires occupés. M. Chevardnadze s'est contenté de «constater» le refus de M. Baker, et le ministère soviétique des Affaires étrangères a publié vendredi un communiqué appelant le Conseil de Sécurité de l'ONU à se saisir de cette question.

La visite à Moscou de M. Baker s'est inscrite dans un contexte de profonds changements en URSS, dont le Secrétaire d'État américain s'est d'ailleurs entretenu avec M. Gorbatchev. Le gouvernement américain souhaite ouvertement le succès des réformes en URSS, et l'accélération du processus de désarmement est un moyen pour les États-Unis d'aider la *perestroïka*.

L'URSS et les États-Unis respecteront le résultat des élections au Nicaragua

d'après AFP et Reuter
MOSCOU

Les États-Unis et l'Union soviétique ont pris l'engagement de respecter le résultat des élections libres qui se dérouleront au Nicaragua en mars prochain quel qu'il soit, selon le communiqué commun américano-soviétique publié hier par l'agence soviétique Tass.

Rappelant leur «volonté commune de trouver des solutions politiques aux conflits régionaux et leur soutien au rôle essentiel de l'ONU», les deux parties ont mis l'accent sur «l'importance de la surveillance internationale, effective et neutre des élections au Nicaragua», poursuit le texte diffusé à l'issue des trois jours de visite à Moscou du Secrétaire d'État américain James Baker.

«Il faut respecter le résultat des élections libres et démocratiques au Nicaragua, ainsi que les droits de l'homme et le pluralisme proclamé par le gouvernement», ajoute le texte.

Par ailleurs, les États-Unis et l'Union soviétique «réaffirment leur soutien résolu à une solution négociée du conflit du Salvador, ainsi que le prévoit l'accord de San Isidro», ajoute le communiqué. Selon le texte, les deux pays «déclarent leur soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU en vue d'un cessez-le-feu permanent et de l'ouverture de négociations au Salvador, et appellent à une utilisation plus active des mécanismes de l'ONU pour le contrôle et la mise en application des accords existants et à venir en Amérique centrale».

D'autre part, Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des Affaires étrangères, a confirmé hier que l'URSS livrait des chasseurs-bombardiers Mig-29 à

Cuba mais a démenti que la Havane menace les États-Unis ou tout autre pays de la région. «Nous fournissons ces avions à Cuba. Bien sûr, les États-Unis n'apprécient pas mais nous avons le droit de le faire», a-t-il dit au cours d'une conférence de presse à la fin de la visite à Moscou du Secrétaire d'État américain James Baker.

Chevardnadze n'a pas précisé le nombre d'avions livrés à Cuba. Selon les services de renseignements américains, cités dans des rapports publiés aux États-Unis, il s'agirait de 36 appareils. Lors d'un discours prononcé devant le Soviet suprême (Parlement soviétique), le secrétaire d'État James Baker a exhorté hier l'Union soviétique à renoncer à soutenir mi-



litairement Cuba et le Nicaragua. «Cuba et le Nicaragua font peser une grave menace sur les démocraties de la région», a déclaré Baker.

Assailli de questions par les membres de la Commission, le Secrétaire d'État a justifié l'intervention américaine au Panama pour déloger le général Manuel Noriega. «Envoyez une délégation du Soviet suprême au Panama et vous verrez comment la population ressent notre présence militaire», a-t-il lancé aux députés.

La mère de ce prisonnier membre de la *Contra* libéré par le président Ortega pleure de joie
PHOTO REUTER

Ciel ouvert: divergences à l'Est

Agence France-Presse
VIENNE

Des divergences subsistaient entre les sept pays du Pacte de Varsovie à 24 heures de l'ouverture de la conférence «Ciel ouvert» d'Ottawa.

Ces divergences, qualifiées de «mineures» par un responsable du ministère hongrois des Affaires étrangères, M. Tibor Toth, portent sur le choix de la méthode pour aborder les questions, certains pays étant favorables à une discussion globale, d'autres à une approche progressive, pour régler les problèmes par étapes successives.

L'Union soviétique semble souhaiter une approche globale, étendue même à des opérations

«terre, mer et espace ouverts», alors que d'autres délégations est-européennes, en particulier la Hongrie, veulent discuter de «ce qui est faisable dans une première étape», selon M. Toth.

Tous les pays du pacte de Varsovie sont cependant favorables à la conférence d'Ottawa et prêts, en principe, à ouvrir leur espace aérien, selon des sources diplomatiques est-européennes concordantes. L'objectif de la conférence d'Ottawa est de préparer un accord permettant aux avions militaires sans armes de l'OTAN et du pacte de Varsovie d'effectuer des survols de contrôle des pays de l'autre alliance.

La Hongrie, conjointement avec le Canada, a joué un rôle précurseur en autorisant le 6 janvier un avion militaire canadien à survoler pendant trois heures son

territoire en guise de test de l'initiative «Ciel ouvert» juste après son lancement par le président américain George Bush.

Les Hongrois ont d'autre part organisé fin janvier à Budapest la réunion préparatoire de la conférence d'Ottawa. Une deuxième conférence «Ciel ouvert» devrait avoir lieu à la fin avril ou au début de mai à Budapest pour la signature du traité. Entre ces deux réunions, la Hongrie espère effectuer un survol du territoire canadien au titre de la réciprocité, a indiqué M. Toth.

Mais, la Hongrie a des moyens financiers faibles et ne dispose pas d'avions militaires pouvant traverser l'Atlantique, ce qui montre la nécessité de régler les problèmes de coopération entre les alliances.

DÉPÊCHES

LIBAN

Affrontements
Des affrontements limités opposaient hier soir tard dans la nuit les troupes du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL) sur les nouveaux fronts du «pays chrétien», au mépris d'un plan d'apaisement adopté sous l'égide du Vatican.

ÉTHIOPIE

Conquête
Le Front Populaire de Libération de l'Érythrée (FPLP) a affirmé avoir pris hier le contrôle de Massaoua, le deuxième port d'Éthiopie (nord-ouest du pays), dans le cadre d'une offensive de grande envergure contre l'armée régulière éthiopienne. C'est la première fois que le port de Massaoua tombe aux mains des rebelles éryth-

réens depuis le début de la guerre civile dans la province, il y a 28 ans, a précisé le mouvement dans un communiqué diffusé de Londres.

PAKISTAN

Avertissement
Le Premier ministre pakistanais Benazir Bhutto a déclaré hier que son pays souhaitait un règlement négocié du problème du Cachemire, mais a ajouté qu'il ne se laisserait pas «intimider» par l'Inde et qu'il avait «la capacité de se défendre». Dans un discours devant le Parlement, réuni en session extraordinaire à Islamabad, Mme Bhutto a souligné que «le peuple du Cachemire se battait pour son indépendance après 42 ans d'oppression» par l'Inde et qu'il ne devait en aucun cas se sentir seul.

Le président du BAPE compte faire respecter le fameux règlement « n »

MICHEL DORAIS
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le nouveau président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), M. Michel Dorais, remettra en question son avenir à ce poste si le gouvernement refuse d'assujettir les grands projets industriels à la procédure d'évaluation publique.

« Si le gouvernement n'émet pas une intention très nette à ce sujet, j'aurai une réflexion très sérieuse à faire sur l'opportunité de poursuivre », a-t-il déclaré dans une entrevue à la Presse Canadienne.

« À mon avis, il y a un gros trou dans le règlement, a ajouté le biologiste de 38 ans. Il va falloir que ça bouge dans ce secteur-là pour que le mandat du BAPE soit bien adapté aux années 1990. On ne pourra pas sérieusement passer au travers de la décennie dans le domaine environnemental sans inclure le jugement de la population dans les choix de développement industriel. »

La sortie de M. Dorais survient au moment où le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis,

Santé: la FTQ favorise la création d'une taxe spéciale

BENOÎT CHAPDELAIN

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) favorise la mise en place d'une taxe spéciale pour revigorer le système santé du Québec.

C'est ce qu'a révélé hier à La Presse le président de la FTQ, M. Louis Laberge, à l'occasion de l'assemblée des actionnaires du Fonds de solidarité de la FTQ.

« Nous sommes prêts à faire notre part, a-t-il dit, et à accepter des mesures draconiennes pour rendre le système de santé plus humain. »

Le président n'a pas voulu préciser de quelle taxe il s'agit, mais ce pourrait être sur le revenu des particuliers.

« Les compagnies pourraient en avoir une aussi! », a-t-il glissé.

M. Laberge n'a pas voulu préciser si la FTQ remettrait en question l'universalité des soins de santé, ni donner un aperçu du taux de la taxe en question.

« Nous sommes contre l'idée d'un « ticket modérateur » et aussi contre l'avant-projet de loi du ministre Marc-Yvan Côté », a-t-il cependant indiqué.

La FTQ prévoit déposer son mémoire en commission parlementaire au cours des prochaines semaines.

Le ministre Marc-Yvan Côté a déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de « ticket modérateur » parce que cela constituerait « une attaque à une clientèle dont les problèmes de santé dépendent souvent de leur situation économique. »

Les groupements anti-fourrures menacent l'industrie, affirme le CCF

Le Conseil canadien de la fourrure (CCF) s'en est pris hier aux groupements anti-fourrures, les accusant de faire de la « propagande » et de chercher le « démantèlement » de l'industrie, menaçant du même coup des milliers d'emplois au Québec seulement.

« Notre industrie est réglementée et soumise à des normes de pratique très rigoureuses », a déclaré la directrice des communications du CCF, Louise Gauthier, à l'occasion de la journée nationale de la fourrure.

Des manifestations organisées par la CCF ont eu lieu hier dans plusieurs villes canadiennes, pour contrer les groupes anti-fourrures qui avaient annoncé leur intention de protester contre la mise à mort d'animaux dans l'unique but de s'approprier leur peau.

En Europe, les activités souvent bruyantes des groupes de défense des droits des animaux ont amené une réduction importante des ventes de fourrure.

Selon les données du CCF, l'industrie de la fourrure, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard \$, emploie 100 000 personnes au Canada. Au Québec, elle contribue pour 520 millions \$ à l'économie.

« Nous estimons que les Québécois devraient porter leurs vêtements de fourrure avec fierté », a dit encore Mme Gauthier, qui a décrit la fourrure comme « une ressource renouvelable », « une fibre naturelle » dont la fabrication n'est pas une source de pollution.

Selon elle, le trappage, le moyen par lequel l'industrie obtient sa matière première, « joue un rôle essentiel dans la bonne gestion des ressources fauniques ».

Le Canada est à l'avant-garde des systèmes de piégeage « humanitaires », ajoute Mme Gauthier, et il est reconnu mondialement pour ses réalisations dans ce domaine.

proposé au gouvernement de proclamer l'article « n » du Règlement sur l'évaluation des impacts sur l'environnement afin que soient enfin assujettis à la procédure tous les projets industriels.

Adopté en 1980, ce règlement force les promoteurs de tous genres de projets de construction susceptibles d'affecter l'environnement (routes, marinas, ponts...) à se soumettre à une procédure d'évaluation qui peut donner lieu, si un citoyen le demande, à des audiences publiques. Les projets d'usines en sont encore exemptés.

M. Dorais craint que la procla-

mation de l'article « n », ne se heurte encore une fois aux réticences exprimées traditionnellement par les ministres économiques.

« Il existe un gros mythe dans l'esprit de certaines personnes, incluant les ministres qui servent la clientèle industrielle. Ils pensent à tort que si on soumet les projets à la procédure, on va faire fuir les investissements, on va bloquer le développement industriel », dit-il.

Il n'est pas question d'interdire le développement économique, dit M. Dorais, mais de permettre

aux gens concernés de dire ce qu'ils en pensent.

« Je ne pense pas qu'on pourra tenir plus longtemps, dit-il. On le voit maintenant, la simple ruine de l'établissement d'une industrie soulève un tollé. On ne peut plus dire aux gens qu'on leur

construit une usine, mais qu'ils n'ont pas le droit de se prononcer. »

M. Dorais se trouve cependant dans une situation précaire et son influence dans ce débat sera toute relative.

Vice-président du BAPE depuis

mars 1989, il a été nommé à la présidence le 17 janvier dernier, en remplacement de M. Victor Golbloom, pour une période d'essai de seulement trois mois au terme de laquelle le ministre décidera de prolonger ou non son mandat.

INSTITUT DE BEAUTÉ
Thérèse Lorange

Un ensemble de créations exclusives à votre service beauté.

33 traitements de beauté spécifiques au visage dont:

- nettoyage de peau, peeling
- soins spéciaux: traitement de l'ovale et du cou, contour des yeux et des lèvres
- acné: soins préventifs et soins pour en atténuer les séquelles
- couperose
- buste: rééducation esthétique, tenue des seins, fermeté et volume
- cheveu: amélioration du cuir chevelu par application de sérum, ozone, etc.
- électrolyse: épilation définitive par électro-coagulation
- épilation à la cire chaude.

15 traitements de beauté spécifiques au corps dont: la drainothérapie par l'Aerodyn, qui raffermirait tout en amincissant, sauna, bain tourbillon, etc. Un retour en pleine forme...

Nous vous invitons à venir profiter d'une consultation gratuite.

Produit utilisé
SISLEY
PARIS

FACIAL « MARIA GALAND »
SPECIAL 25'

10314, boul. Saint-Laurent, Montréal Métro Sauvé Tél.: 387-1618

SOLDE DE LA SAINT-VALENTIN
SUR PLANTES ARTIFICIELLES

Dimanche lundi mardi

25% DE RABAIS
plus de 5 000
arrangements
floraux, arbres
à fleurs, jar-
dinières

Rabais additionnel
5%
avant
midi

Diffenbachia 5'
prix cour. 69,99\$
solde 36,99\$

Arbre à fleurs 6'
prix cour. 49,99\$
solde 36,99\$

SHALIMAR DESIGNS
3303, GRIFFITH, VILLE ST-LAURENT
735-2365

OUVERT
du lundi au mercredi
de 10 h à 17 h
Jeudi et vendredi
de 10 h à 21 h
Samedi et dimanche
de 10 h à 17 h

Centre
ST-VALENTIN
Escapade à l'Hôtel
Le Quatre Saisons
MONTREAL

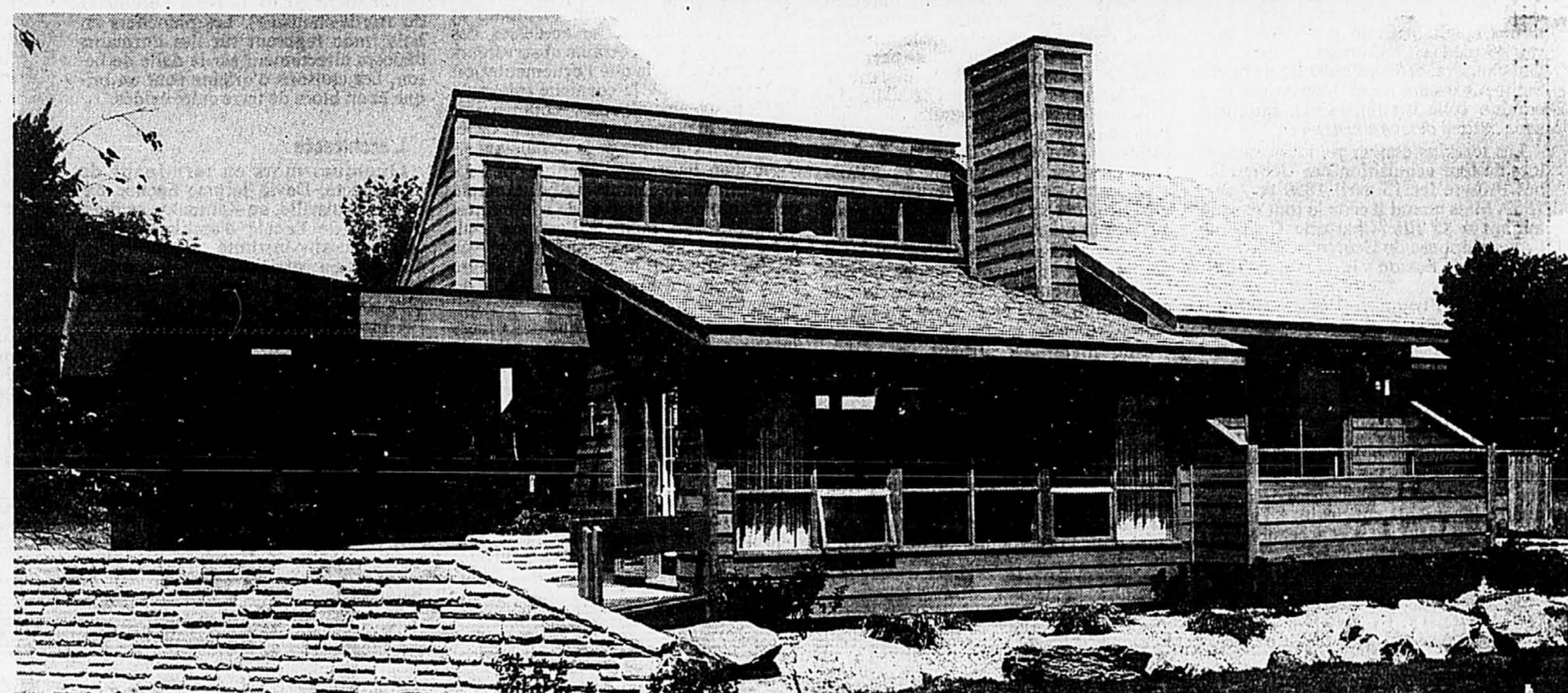
Transport en limousine,
dîner romantique,
suite luxueuse et
petit-déjeuner
au lit.

PARFUM
SANDALE
JOURNÉE-
BEAUTÉ
PEIGNOIR-
VOYAGE
CHOCOLAT.
FLEURS
MAILLOT
DE BAIN
CERTIFICATS-
CADEAUX
\$50.

Tirage le 14 février à 16 hres.

Nos travaux de rénovation
ne sont pas une objection
au plaisir de saluer les amoureux
et de leur offrir une escapade
pour deux, et des cadeaux!

PARTICIPATION SPECIALE
ZÉRO NEUTRE, STEINBERG, FLACON VANITEUX, JANEMER,
DARCELL, COIFFURE DE NEUVILLE, DENYSE LINGERIE
3100 boul. de la Concorde (entre les ponts Pie IX et Papineau)



Le Muskoka. Salle de séjour encastrée, plafonds cathédrale, lanternes nombreux. Une allure bien à lui.

EST-CE QUE LA PRIME DE 8 000 \$ DE VICEROY PEUT VOUS AIDER À VOUS RAPPROCHER DE LA MAISON DE VOS RÊVES?



Notre vente des premiers arrivés ne se produit qu'une fois par an et c'est la meilleure offre que nous ayons jamais faite.

Commandez maintenant et vous pouvez recevoir jusqu'à 8 000 \$ en prime **gratuitement!**

C'est très simple:
CHOISISSEZ VOTRE MAISON.

Viceroy vous offre deux méthodes de construction.

Les maisons « préconçues » où vous avez des possibilités de modèles illimités et de nombreuses façons

d'économiser.

Et les maisons « finition en usine » fabriquées, qui sont montées sur vos fondations en une seule journée. Tout ce qui vous reste à faire, c'est de raccorder les services publics et vous pouvez emménager.

CHOISISSEZ VOTRE PRIME.

Si vous choisissez la méthode de maison « préconçue », nous incluons l'isolant, la garniture intérieure style colonial, le verre à faible facteur E de haute performance, les parements sans entretien et beaucoup d'autres.

Si vous choisissez la maison « finie à l'usine », nous incluons un luxueux



Il est sage d'arriver avant les autres.

bain tourbillon, des armoires de cuisine luxueuses, le verre à faible facteur E de haute performance et beaucoup d'autres.

De plus, vous économiserez des centaines de dollars en fixant le prix sur tous les matériaux de construction jusqu'à ce que vous en preniez livraison à n'importe quel moment au cours de 1990.

LA VALEUR VICEROY.

Rappelez-vous qu'en traitant avec Viceroy, vous achetez directement du manufacturier.

Nous fabriquons nos propres éléments de construction, y compris

nos fenêtres à isolant thermique, nos portes coulissantes en verre et nos lanternes.

C'est à dire que vous ne payez pas de bénéfices à un intermédiaire. Cela peut représenter une économie substantielle.

AGISSEZ DÈS MAINTENANT.

La maison de vos rêves est maintenant à votre portée. Demandez nos catalogues en couleur ou rendez visite à nos lieux d'exposition.

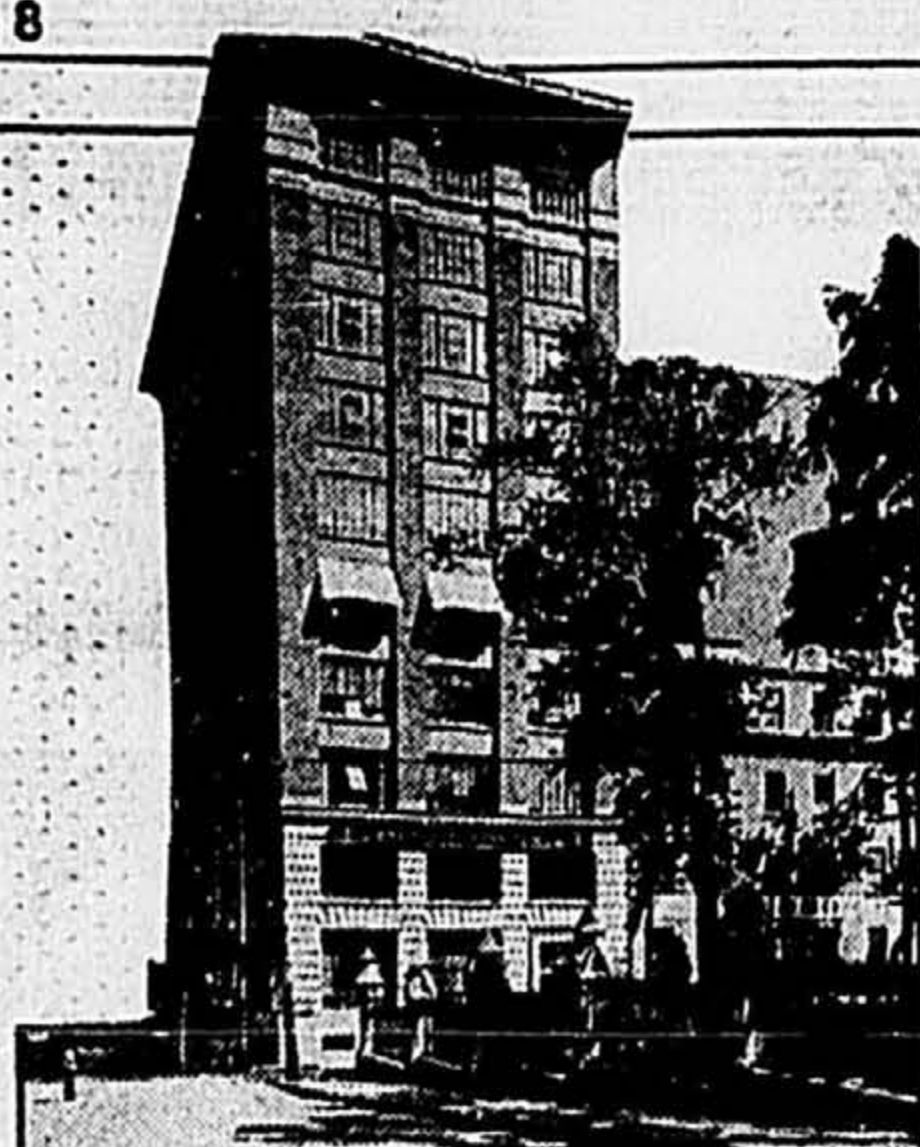
Nous vous y montrerons votre maison.

Veuillez m'envoyer:
 Votre catalogue de maisons préconçues.
(Je veux être mon propre entrepreneur général.) Je joins 10 \$.
 Votre catalogue de maisons finies à l'usine.
(Je fais vous laisser le soin de faire la construction.) Je joins 5 \$.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
PROV. _____ C.P. _____
EMPLACEMENT DU TERRAIN _____
Envoyer au bureau d'exposition le plus proche dont l'adresse apparaît ci-dessus

Viceroy

L'édifice Unity



L'édifice en 1915



GUY PINARD

La première fois qu'on examine l'édifice Unity, rue de La Gauchetière, on se demande quelle mouche a bien pu piquer le ministre des Affaires culturelles pour qu'il conférât le titre de monument historique à cet édifice à première vue banal, sauf pour la corniche.

Il suffit de lire le dossier pour comprendre les motifs qui ont guidé le ministre. En effet, dans la conclusion de l'étude historique et architecturale soumise au ministre pour l'éclairer dans sa décision, le Groupe Harcart évoque plusieurs motifs valables pour justifier le classement de l'oeuvre de David Jerome Spence: l'immeuble occupe une place capitale dans son environnement; son architecture classique et sobre exprime bien sa vocation industrielle; le recours aux derniers perfectionnements technologiques comme la colonne-champignon a permis à l'architecte de faire oeuvre de pionnier à Montréal; cet immeuble est un exemple intéressant de l'architecture de l'École de Chicago, même si certains critiques contestent cette affirmation. Déposée en décembre 1981, cette évaluation n'est pas tombée dans les oreilles d'un sourd puisque cet immeuble unique du patrimoine architectural montréalais fut classé monument historique le 16 février 1985.

Le terrain

L'édifice Unity a été érigé sur le lot 1073 de l'actuelle division cadastrale Saint-Antoine. Il fait partie d'un îlot délimité par la côte du Beaver Hall, les rues de La Gauchetière et Saint-Alexandre, et l'avenue Viger (jadis connue sous les noms de Vitre et des Jurés).

La concession initiale fut consentie par les sulpiciens en 1792 à Joseph-Maurice Lamothe, capitaine du département des Indiens (aujourd'hui, on dirait plutôt «ministère des Affaires indiennes») du gouvernement du Bas-Canada.

Le lot 1073 est formé des lots 143-C et 143-D du terrier de Saint-Sulpice. À la mort de Lamothe, ses héritiers vendirent les terrains. Le fabricant de meubles James Lavrock acquit le 26 février 1842 le lot 143-D, qui mesurait 42 pieds de front rue Saint-Alexandre, sur 143 de profondeur. Le lot 143-C, qui formait l'angle des rues de La Gauchetière et Saint-Alexandre (elle se rendait depuis peu jusqu'à la rue des Jurés), fut acquis le 29 septembre 1843 par le tonnelier Hugh McCulloch. Ce lot mesurait 49 pieds en bordure de la rue de La Gauchetière, et 75 en bordure de la rue Saint-Alexandre, et sa description, tout comme celle du lot 143-D, indiquait sans bâtisse dessus construite.

Les terrains étaient toujours vacants lors de leur acquisition par George Fabes Prowse les 13 avril 1859 et 7 mai 1859. Mais quand il céda le tout par testament à sa fille Charlotte Chapman Prowse, épouse de George A. Matthews (graveur de Boston), le 20 janvier 1881, on y retrouvait quatre ensembles résidentiels: «Plymouth Place» comprenant trois maisons de pierre érigées sur le lot 1073-A (emplacement adjacent à celui de l'immeuble Unity, rue de La Gauchetière, «Stone House Place», un immeuble en briques comprenant quatre logements, à l'angle des deux rues, «Davenport Place», autre immeuble en brique de quatre logements situé tout juste au sud de «Stone House Place», rue Saint-Alexandre, et «Stoke Court», quatre logements construits à l'arrière de «Davenport Place» et accessibles par une porte cochère.

William Henry Matthews, administrateur de la succession Matthews au nom de son frère et de sa soeur, vendit le terrain à l'ingénieur Jos H. Hunter le 28 avril 1911, lequel le revendit à la Hudson Bay Knitting Co. le 7 août suivant. Le 13 mars suivant, la Hudson Bay céda une partie en «L» (actuel lot 1073) à la Unity Building Ltd., par bail emphytéotique de 99 ans. La Hudson Bay conserva le résidu du terrain (lot 1073-A) pour son propre usage.

Mais peu de temps après l'inauguration de l'édifice en 1913, la Unity Building Ltd. fit faillite, et le docteur Henry B. Yates s'en porta acquéreur le 12 août 1914 dans le cadre de la liquidation des biens de la Unity Building Ltd. Les propriétaires subséquents furent Central Building Co. (1915), Martin Markowitz (1945), Graphic Realty Inc. (1945), Graphic Estates Ltd. (1969), Létourneux Avenue Buildings (1973), 101794 Canada Inc. (1981), 98149 Canada Inc. (1981), et Les Placements Rue Viger ltée (1984). La Central Building Co. racheta le bail emphytéotique en 1922, à la liquidation des biens de la Hudson Bay.

Le secteur où se trouve l'édifice Unity fut longtemps connu sous le nom de «Paper Hill» à cause de la présence de plusieurs entreprises d'arts graphiques et d'imprimeries dans le secteur (imprimerie Desbarats, Southam Press, Herald), justifiées par la proximité des grands quotidiens de Montréal.

Les seuls changements apportés à l'édifice depuis sa construction le furent en 1956 alors qu'on modernisa l'entrée de la rue Saint-Alexandre.

L'immeuble

L'édifice Unity fut construit entre mars 1912 et avril 1913 au coût de 225 000 \$. L'immeuble occupe la totalité du terrain de quelque 11 000 pieds carrés dont il suit scrupuleusement la limite. L'édifice en forme de «L» mesure 53,2 pieds rue de La Gauchetière, 126,1 rue Saint-Alexandre, 142,1 du côté sud, 43,4 à son extrémité ouest, 100 en retrait de la rue de La Gauchetière, le mur long du côté ouest mesurant 84,5 pieds. La section est-ouest du «L» mesure 30 pieds dans sa partie la plus étroite. Sa hauteur culmine à 127,9 pieds au-dessus du rez-de-chaussée, sauf pour l'édicule qui contient la mécanique des ascenseurs, et qui culmine à 136,4 pieds (les quatre piliers qui encadrent cet édicule supportaient jadis le réservoir d'eau). Soulignons qu'au moment de la construction, la limite de hauteur permise à Montréal était de 130 pieds.

Le bâtiment comprend deux sous-sols, un rez-de-chaussée, et neuf étages. Le rez-de-chaussée et le dernier étage mesurent 13 pieds de hauteur, contre 11 pour les autres étages. La dalle entre les étages a une épaisseur de neuf pouces. Le deuxième sous-sol se limite au quart de la superficie, dans la partie sud de l'immeuble.

Un squelette de béton armé sert de structure à l'immeuble même si, à l'époque où il fut édifié, la majorité des gratte-ciels étaient dotés avec une structure d'acier. Ce squelette est formé de piliers et de dalles.

La «colonne-champignon» préconisée par Spence fut inventée par l'Américain C.A.P. Turner en 1906. Ce système nécessite la coulée d'un chapiteau de décharge à quatre plans inclinés formant une pyramide tronquée entre la colonne et la dalle, puisqu'une partie de la gerbe de barres d'acier jaillissant de la colonne se replie dans la dalle. La structure de base comprend donc 17 piliers de la sorte distancés de 16 pieds de centre à centre, sur deux rangs dans l'axe nord-est, et sur un rang dans l'axe est-ouest. Ces piliers mesurent trois pieds de côté au sous-sol, et deux pieds au dernier étage.

La structure ne comporte aucune poutre, sauf autour du puits de service (où se trouvent les deux ascenseurs, le monte-charge et l'escalier) et sur les faces extérieures.

Cinq matériaux servent au revêtement: la pierre grise rustiquée pour le sous-sol et la base des piliers de la corniche; la pierre artificielle à bossage et chanfreinée pour le rez-de-chaussée, le premier étage et la corniche; la brique rouge de La Prairie pour les piliers et le remplissage de la structure; le béton moulé pour les panneaux qui séparent les fenêtres et la corniche; enfin la terre cuite pour l'ornementation de la corniche.



Les faces est et nord aujourd'hui



La face sud



La remarquable corniche de l'attique

Seule la porte de la rue de La Gauchetière est d'époque. Le fenestrage de type industriel comprend des châssis à meneaux en métal, avec section centrale à pivot horizontal.

L'édifice est couronné d'un toit plat avec drain central, et est ceinturé par un petit parapet en tôle.

Analyse architecturale

Conçu dans le plus pur style classique et suivant une ordonnance architecturale populaire en matière de construction de gratte-ciel au début du présent siècle, l'édifice Unity reprend les principes de la colonne classique, avec une base (sous-sol, rez-de-chaussée et premier étage) qui représente sensiblement le tiers de la hauteur totale, un fût (sept étages en brique), et un chapiteau (attique ou dernier étage) qui équivaut sensiblement au quart de la hauteur du fût.

Les pilastres en brique sont continus et accentuent la verticale. L'horizontalité découle de la corniche du premier étage, de l'imposante corniche de couronnement et des fenêtres qui s'appuient sur des panneaux horizontaux.

Les formes sont classiques: pierre à chanfrein, plate-bande à soffite moulurée, corniche incurvée en surplomb et voûtures ornementales au-dessus des fenêtres du haut. Certains observateurs ont exprimé l'avis que l'ornementation en terre cuite de la corniche relève de l'Art nouveau, d'autres, comme Luc Noppen, la classifie plutôt dans l'ornementation classique de la Renaissance.

Noppen hésite également à considérer l'immeuble comme un bel exemple de l'École de Chicago et de son maître, Louis Sullivan, même s'il est prêt à lui reconnaître certaines similitudes avec le Guaranty Building, le chef-d'oeuvre de Sullivan édifié à Buffalo à la fin du siècle dernier.

L'édifice ne comporte que deux faces intéressantes, celles qui forment l'angle aigu des rues de La Gauchetière et Saint-Alexandre, les ouvertures dans la structure des autres faces étant remplies de fenêtres ou de briques selon le cas. Ces deux faces reposent sur des blocs de pierre de taille grise qui identifient le sous-sol. Les deux étages suivants sont habillés de pierre artificielle moulée. Une corniche incurvée surplombant l'attique couronne ces deux faces. Elle est remarquable tant par sa courbure

que par les voûtures des fenêtres arquées dont l'embrasure propose un motif ornemental unique à Montréal.

La façade comporte trois travées équidistantes. Seule l'embrasure de la porte dans la travée la plus à l'ouest vient briser la symétrie parfaite de cette face. Cette embrasure avec encadrement en pierre moulée est fort banale.

La face est comprend sept travées qui reprennent systématiquement l'ordonnance de la façade. Les trois travées les plus au sud comprennent deux entrées à arc surbaissé pour camions, et une entrée publique. Cette entrée est encadrée de deux têtes de lion portant un anneau à la bouche. Rien dans la documentation ne permet de dire si ces têtes de lion sont d'époque ou si elles ont été ajoutées par la suite.

L'intérieur

Exception faite de l'escalier de secours accroché au mur sud, l'édifice ne comprend qu'un seul escalier installé à la jonction des deux pattes du «L». Cet escalier à emmarchement en béton et à rampe en métal et les ascenseurs sont accessibles par la porte de la rue de La Gauchetière (l'entrée de la rue de La Gauchetière est exclusive à l'occupant du rez-de-chaussée). Sur des dormants déposés directement sur la dalle de béton. Les cloisons d'origine sont en brique et en blocs de terre cuite évidés.

L'architecte

Quelques mots en terminant de l'architecte. David Jerome Spence naquit à Louisville, au Kentucky, et il est diplômé de l'École d'architecture du Massachusetts Institute of Technology en 1896. Sa carrière commença à Boston, mais c'est au Canada qu'il fut le plus actif. Son premier projet canadien fut probablement le plan d'aménagement de la ville de Saint-Onge (connue sous le nom de Shawinigan Falls depuis 1900) préparé en 1899 pour le compte de la Shawinigan Power Co., entreprise fondée à Boston en 1897 par le Bostonnais J.E. Aldred.

De 1901 à 1913, Spence fut associé à Samuel Arnold Finley. Cette association vira au vinaigre car de l'avis de Spence, Finley n'investissait guère de son temps dans l'entreprise. Spence fit ensuite cavalier seul jusqu'en 1937 alors

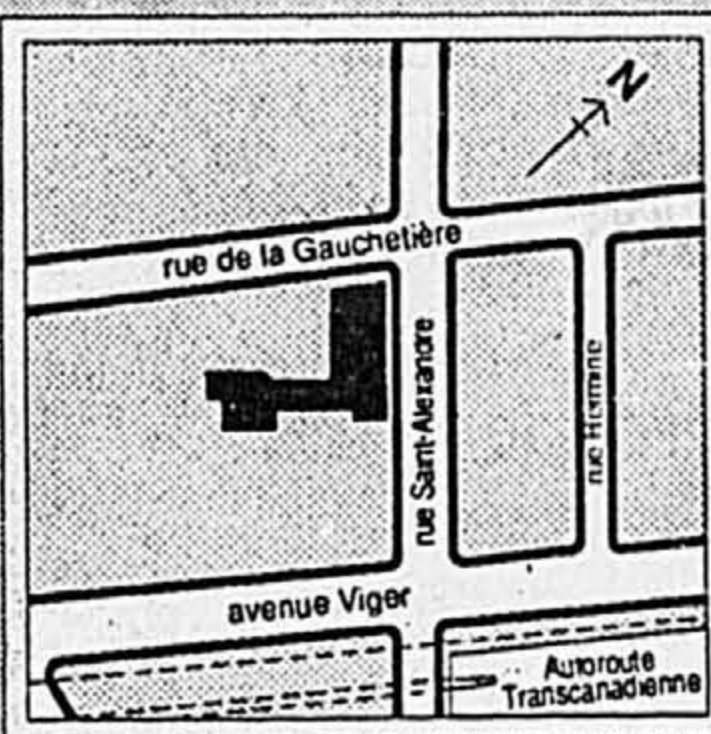


Cette tête de lion est le seul élément ornemental de l'immeuble, avec la corniche évidemment

qu'il s'associa à F. David Mathias, puis à Tom Burge, puis aux deux en même temps. Mathias quitta Spence en 1952, et ce dernier mourut trois ans plus tard, laissant dans le deuil son épouse, Mary (Hanson), son fils Stockbridge, de New York, et sa bru F.J. Shephard, de Boston.

SOURCES: Ministère des Affaires culturelles: L'édifice Unity Building - Étude historique et analyse architecturale, par le Groupe Harcart; Edifice Unity, par Luc Noppen; Unity Building; Note historique; Avis de classement d'un bien culturel - Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire; Répertoire d'architecture traditionnelle - Architecture industrielle, et documents divers - Marsan, Jean-Claude: Montréal en évolution.

REPÈRES



Nom: édifice Unity.
Adresse: 454, rue de La Gauchetière ouest.
Métro: station Place-d'Armes, vers l'ouest rue Viger, puis vers le nord rue Saint-Alexandre.

Ces articles sont offerts sous forme de livres par les Éditions La Presse, sous le titre Montréal, son histoire, son architecture. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Laval et Laurentides

Retour à un service presque normal sur la ligne de Deux-Montagnes



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À compter de demain, le train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes offrira un service presque normal alors les horaires hors heures de pointe sur semaine et du samedi seront de nouveau en vigueur.

En avril dernier, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal avait décidé de couper le service offert aux usagers après que les Chemins de fers nationaux — propriétaires des trains utilisés et de la voie ferrée — aient décidé d'effectuer de sérieuses réparations sur les cinq automotrices utilisées sur cette ligne.

Quatre de ces véhicules de tête sont prêts à reprendre du service ce qui permettra à la STCUM, et ce dès demain, d'offrir de meilleurs horaires. Donc, les usagers pourront du lundi au vendredi monter à bord de ce train en plus des heures de pointe du jour, c'est-à-dire entre 9 h et 15 h, et après celle de fin

d'après-midi. Pour ce qui est du samedi, le train aura la même fréquence qu'aujourd'hui. L'autre automotrice doit reprendre le service à la fin du mois.

D'autre part, une porte-parole de la STCUM a déclaré que depuis l'entrée en vigueur de la carte régionale mensuelle de l'Organisme régional de transport (ORT) le taux d'achalandage avait augmenté sur cette ligne. Il est cependant trop tôt pour avoir des chiffres.

À L'HÔTEL DE VILLE

Des dizaines d'usagers se sont rendus jeudi soir à l'assemblée du conseil municipal de Deux-Montagnes afin de connaître la position de leurs élus relativement au tarif réduit offert aux détenteurs de la carte de l'ORT qui prennent ce train du côté de Laval. Cette manifestation a été organisée par Transport 2000 qui avait distribué des «invitations» aux utilisateurs de ce service. La municipalité n'est pas située dans le territoire de l'ORT.

Actuellement, ceux qui prennent le train à Deux-Montagnes paient leur carte mensuelle 133 \$ pour utiliser en plus le métro ou 101 \$ pour avoir droit seulement au service offert par le CN. Du côté de Laval, il en coûte 42 \$ pour

voyager sans frais supplémentaire jusqu'à la Rive-Sud en passant si l'on veut par toutes les bouches de métro et le train de banlieue.

Le maire de Deux-Montagnes, Michel Mostromattéo, a expliqué aux protestataires qu'il était persuadé d'obtenir une réduction, mais qu'il était presque impossible d'en arriver au même taux que celui payé par les usagers qui demeurent dans le territoire de l'ORT.

«J'ai rencontré le sous-ministre Ligoiri Hincse et il m'a promis de discuter du problème avec son patron, le ministre des Transports, Sam Elkas. Des chiffres ont été avancés, mais il est prématuré aujourd'hui d'en dire plus long. Je dois d'ailleurs voir le ministre en février. Nous voulons avoir l'assurance d'une participation financière du gouvernement pour aider les municipalités, dont les résidents utilisent ce moyen de transport, à réduire le tarif mensuel», a expliqué M. Mostromattéo.

Le président de Transport 2000, Guy Chartard, s'est dit satisfait de la position prise par le maire de cette municipalité.

POUR AMÉLIORER LE BOUL. DES LAURENTIDES

Les municipalités de Sainte-Anne-

des-Plaines et de Bois-des-Filion demandent à Laval d'améliorer la route 335, mieux connue sous le nom de boulevard des Laurentides.

Dans le texte d'une résolution envoyée aux membres du comité exécutif, on précise que la circulation s'effectue très mal sur cette artère, particulièrement à l'intersection de la rue Bergeron, quartier Auteuil, à cause du panneau arrêtré placé en direction nord-sud.

Dans l'appui donné aux autorités de Bois-des-Filion par celles de Sainte-Anne-des-Plaines, il est aussi question du ministère des Transports.

Dans un premier temps, il est demandé de considérer de toute urgence le grave problème de circulation sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles, principalement sur les autoroutes 15 sud et 25 sud et sur les routes 344 et 335.

L'administration du maire Jean-Marc Neveu veut aussi que le ministère des Transports devance l'échéancier des travaux de prolongement de l'autoroute 19 jusqu'à Bois-des-Filion.

Il y a un peu plus d'un an, les députés Madeleine Bleau et Robert Thérien ont annoncé que le gouvernement était prêt à procéder au parachèvement sur deux

voies de cette voie rapide jusqu'au pont reliant Laval à Bois-des-Filion. La 19 prend fin depuis tout récemment au boulevard Dagenais.

LES LAURENTIDES, UNE RÉGION PERFORMANTE

Les dirigeants de l'Association des commissaires industriels des Laurentides soulignent avec joie que la région dans laquelle ils oeuvrent est considérée comme étant l'une des plus performantes au Québec.

L'ACIL précise avoir pris cette information dans la revue du Marché du travail de décembre, le dernier bulletin régional du gouvernement du Québec.

«Après avoir longtemps présenté des statistiques décevantes sur le taux de chômage, la région des Laurentides peut maintenant s'enorgueillir d'afficher l'un des plus faibles taux de chômage au Québec», souligne le secrétaire exécutif de l'ACIL, Guy Raynault.

Pour les mois de janvier à octobre 1989, le taux de chômage a été de 8,4 p. cent par rapport à 11,4 p. cent pour la même période de l'année précédente.